

L'essor de la Chine dans le commerce international agricole et ses impacts sur le système agroalimentaire français¹

Jo Cadilhon

Céline Laisney

Catherine Rivoal²

Centre d'études et de prospective

En pleine crise économique mondiale, la zone Asie est l'une des seules à continuer à croître. La demande chinoise, en particulier, a beaucoup participé à tirer l'économie mondiale. De nombreux observateurs parlent d'un basculement de l'économie mondiale vers l'Asie, et notamment vers la Chine. Dans le secteur agroalimentaire, ce pays se pose d'ores et déjà en acteur de taille des échanges internationaux agricoles. Cette tendance va probablement se renforcer, au fur et à mesure que la demande alimentaire en Chine va augmenter et se diversifier. Et ce d'autant plus que, malgré une politique agricole forte, la production agricole chinoise risque de ne pas pouvoir croître en conséquence, pour de nombreuses raisons, notamment environnementales. La Chine pèsera donc de plus en plus sur les marchés mondiaux, modifiant les équilibres d'ensemble comme c'est déjà le cas pour certains produits comme le soja. La France peut tirer profit de l'essor de cette demande, comme le montre l'explosion de ses exportations de vins et de spiritueux. Mais elle présente également des faiblesses par rapport au marché chinois présent et futur.

Mots clés : Chine, commerce international, mondialisation, agriculture, alimentation, agroalimentaire

Ce document de travail ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT). Il n'engage que ses auteurs. L'objet de sa diffusion est de stimuler le débat et d'appeler commentaires et critiques.

1. Les auteurs souhaitent remercier Dominique Gigan, bureau des relations bilatérales du MAAPRAT, Laurent Deniau, bureau des échanges et de la promotion du MAAPRAT, Marie-Lise Molinier, anciennement conseiller agricole à Pékin, Carole Ly, conseiller agricole à Pékin, Benoit Daviron du CIRAD et Marie-Aude Even, anciennement au CEP, pour leurs aimables contributions à ce document.

2. Catherine Rivoal était chargée de mission au CEP au moment de la rédaction de ce document.

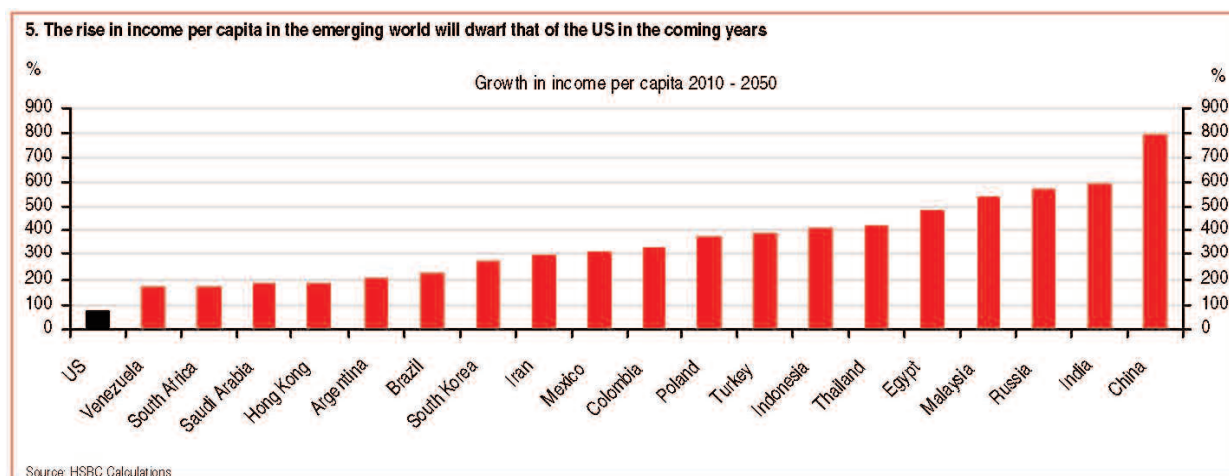
SOMMAIRE

Introduction	3
1 - Une demande alimentaire en explosion	4
1.1 - Évolution passée	4
1.2 - Croissance de la demande future	6
2 - Limites à la production chinoise	7
2.1 - Contraintes de l'urbanisation	7
2.2 - Dégradation des terres agricoles et pollution des sols	8
2.3 - Incertitudes sur les ressources en eau et le changement climatique	8
2.4 - Problèmes de sécurité sanitaire	9
3 - Malgré une politique agricole forte, l'autosuffisance n'est pas garantie	9
4 - Une dépendance croissante vis-à-vis de l'extérieur	13
4.1 - Le poids de la Chine dans le commerce international agroalimentaire	13
4.2 - Perspectives : des importations en hausse constante	17
4.3 - Stratégies d'approvisionnement à l'étranger	20
4.4 - Rôle de la Chine dans la gouvernance mondiale de l'agriculture	22
4.5 - Place de la Chine dans la gouvernance régionale	23
5 - Quelles stratégies pour la France face à ce développement chinois ?	23
5.1 - Les forces du système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine	23
5.2 - Les faiblesses du système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine	26
5.3 - Les opportunités pour le système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine	27
5.4 - Les menaces pour le système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine	29
Conclusion	32

Introduction

D'après une étude de la banque HSBC sur l'économie mondiale à l'horizon 2050³, celle-ci connaîtra un véritable « choc sismique » avec l'essor des pays émergents. Parmi ces derniers, les pays asiatiques devraient connaître la croissance la plus soutenue en PIB par habitant, notamment l'Inde et surtout la Chine.

Croissance du revenu par habitant des pays émergents 2010-2050



Cette croissance des pays asiatiques aura des conséquences pour l'économie des pays développés comme la France, et pour leur agriculture en particulier. Ainsi, les exportations françaises de vins s'accroissent vers l'Asie. Vers la Chine, elles ont dépassé sur les huit premiers mois de 2011 celles à destination des États-Unis en volume. En valeur, la Chine et Hong Kong, avec 562 millions d'euros, représentent désormais 18 % de nos exportations totales de vins⁴.

La Chine⁵ est d'ores et déjà un acteur mondial de premier plan. En effet, elle représente 25 % de la population mondiale, 9,5 % du PIB mondial en 2010 (contre 5 % en 2005), 10 % du commerce mondial, et la première réserve de devises au monde... Les investissements directs à l'étranger de la Chine ont totalisé 59 milliards de dollars en 2010, en hausse de 380 % par rapport à 2005⁶.

De « pays émergent » on peut dire qu'elle est devenue « pays émergé », rivalisant avec les principales puissances mondiales et peut-être sur le point de leur damer le pion : l'économie chinoise a déjà dépassé, en 2009, celle du Japon pour atteindre la deuxième place mondiale (PIB en volume). Elle pourrait prendre la première place d'ici 2050, selon HSBC, voire encore plus tôt, vers 2032, selon une autre étude menée par PricewaterhouseCooper⁷.

3. HSBC, *The World in 2050. Quantifying the shift in the global economy*, 01/2011
<http://www.research.hsbc.com/midas/Res/RDV?ao=20&key=ej73gSSJVj&n=282364.pdf>

NB : projections réalisées selon un scénario « potentiel » excluant les crises et les limites sur les ressources.

4. AGRESTE, *En 2011, les pays tiers sont le principal moteur de la reprise des exportations de vins*. Synthèses n° 2011/160, octobre 2011.
http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_synthese1601110.pdf

5. Par Chine, nous entendons la République Populaire de Chine, sans les régions administratives spéciales de Hong Kong et Macau ni Taiwan.

6. Bureau d'État des Statistiques (BES) de la Chine http://french.news.cn/economie/2011-03/25/c_13798288.htm

7. PricewaterhouseCooper http://www.pwc.com/en_GX/gx/world-2050/pdf/world-in-2050-jan-2011.pdf

NB : projections réalisées selon un scénario « potentiel » excluant les crises et les limites sur les ressources.

Cette dernière estime que la Chine restera un exportateur de premier rang mais, les salaires augmentant, qu'elle va chercher à monter en gamme tandis que son marché intérieur deviendra particulièrement attractif pour les entreprises étrangères. La consommation intérieure se développe en effet avec l'essor des classes moyennes. La Banque asiatique de développement (BAD) estime que sur la période 1990-2008, 800 millions de personnes ont intégré les classes moyennes en Chine (définies comme l'ensemble des individus dont les dépenses quotidiennes de consommation sont comprises entre 2 et 20 dollars US exprimés en parité de pouvoir d'achat)⁸. Plus précisément, 34 % de Chinois disposeraient de 2 à 4 dollars US en parité de pouvoir d'achat par jour, 25 % de 4 à 10 dollars et 3,5 % de 10 à 20 dollars (mais seulement 0,7 % de plus de 20 dollars). La BAD prévoit une forte croissance des classes moyennes en Chine dans les années à venir.

Les objectifs du XII^e Plan quinquennal chinois 2011-2015 pousseront probablement aussi l'économie du pays dans ce sens à travers un rééquilibrage du modèle de croissance chinois, basé sur une meilleure répartition des revenus ainsi que le développement de la consommation intérieure.

Ce développement rapide a des impacts en termes de consommation et notamment de consommation alimentaire. La demande alimentaire chinoise va, dans les décennies à venir, à la fois augmenter *quantitativement* et changer *qualitativement*, sous les effets conjugués de la démographie et des modifications de comportements (partie 1). Le modèle agricole chinois basé sur une large population paysanne et l'investissement dans l'augmentation de la productivité paraît enviable⁹. Toutefois, ses deux piliers sont fragiles : le système social reste très défavorable aux populations rurales et l'incroyable productivité de l'agriculture chinoise pourrait avoir des effets irréversibles sur le milieu naturel. L'évolution de l'agriculture chinoise se situerait en fait à un point de rupture (parties 2 et 3). C'est donc le bon moment de l'analyser afin de la réinsérer au sein du système alimentaire mondial, pour déterminer quel pourrait être son impact sur le commerce mondial des produits agricoles (partie 4). Il conviendra ensuite de s'interroger sur les forces et faiblesses du système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine (partie 5).

1 - Une demande alimentaire en explosion

1.1 - Évolution passée

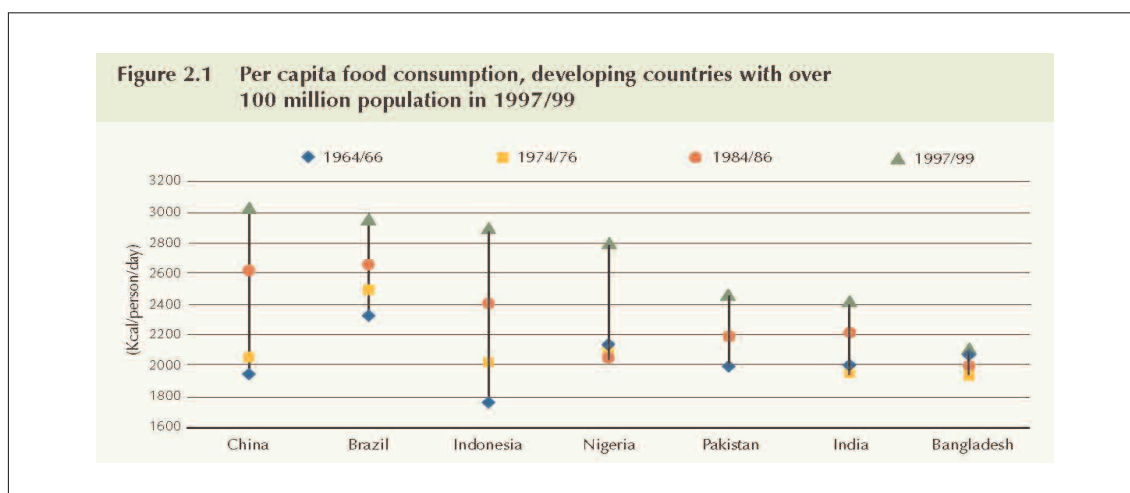
La population chinoise a plus que doublé depuis 1950, passant de 544 millions à 1,35 milliard en 2010. La consommation alimentaire moyenne par personne a, dans le même temps, beaucoup augmenté et est passée d'à peine 2 000 calories par jour dans les années 1960 à plus de 3 000 à la fin des années 1990¹⁰.

8. Banque asiatique de développement, *The Rise of Asia Middle Class in Key indicators for Asia and the Pacific 2010*. http://www.adb.org/Documents/Books/Key_Indicators/2010/Part-I.asp

9. http://www.momagri.org/FR/tribunes/Quels-enseignements-retenir-de-la-politique-de-securite-alimentaire-de-la-Chine-_867.html

10. FAO, *Agriculture mondiale : horizon 2015/2030*, Rome, Fao, 2003.

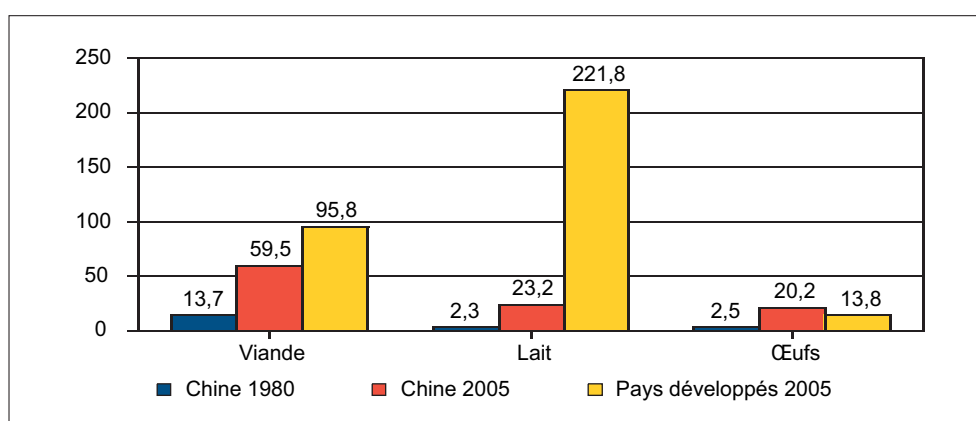
Consommation alimentaire par habitant dans les pays en développement de plus d'un million d'habitants en 1997-1999



Source : FAO

Si les Chinois mangent plus, ils mangent aussi différemment. La transition nutritionnelle est en effet très rapide dans ce pays : entre 1980 et 2005, la consommation de viande par habitant a été multipliée par quatre, celle de lait par dix et celle d'œufs par huit. On reste toutefois encore loin des niveaux de consommation des pays développés pour la viande et le lait :

Consommation en kg par habitant et par an



Source : FAO, SOFA 2009 p. 25

La Chine a connu également une augmentation spectaculaire de sa consommation de poisson par habitant, avec un taux de croissance moyen de 5,7 % par an entre 1961 et 2007. La consommation annuelle de poisson y est à présent de 14,5 kg par personne. Enfin, la consommation de fruits et légumes est passée de 60 à 200 kg/an/habitant.

L'augmentation des revenus, l'essor des classes moyennes et l'urbanisation expliquent ces changements de comportements alimentaires qui se traduisent, en parallèle, par un déclin de la consommation de céréales (riz et blé). L'alimentation représente aujourd'hui 36 % des dépenses des ménages, elle évolue vers plus de diversité et plus de qualité. De nouveaux produits apparaissent dans le panier chinois : vin, biscuits, viennoiseries, chocolats, etc. L'élévation du niveau de vie, de même que le vieillissement démographique, oriente la demande vers des produits

agricoles et agroalimentaires de plus grande qualité, les marques, les labels. Si en 2010, le revenu annuel moyen par habitant de la population urbaine chinoise était d'environ 2 000 euros, contre 700 euros pour la population rurale, environ 100 millions de personnes gagnent quant à elles plus de 1 000 euros par mois. Cette frange de la population ainsi que les expatriés se rendent dans les restaurants gastronomiques et les boutiques gourmets, de même qu'ils fréquentent les restaurants des grands hôtels. On assiste ainsi à l'apparition d'un marché de la « volaille de luxe », avec notamment le succès des poulets fermiers sur la côte est, où les consommateurs sont friands de produits occidentaux (source Ubifrance). Une enquête menée en 2007 à Pékin sur les choix de consommation des ménages a montré que ceux-ci étaient plus nombreux à choisir les produits selon les critères de qualité et de sécurité sanitaire que selon le critère prix¹¹. Le bio fait même une percée notable avec une croissance annuelle de 30 % pour le marché des produits alimentaires bio¹². En revanche, cette consommation reste très confidentielle à l'échelle immense du pays. En effet, les produits bio ne constituaient en 2006 que 0,08 % de la consommation alimentaire totale ; encore aujourd'hui, seulement 3 % de la population du pays déclarent consommer des produits issus de l'agriculture biologique. Les consommateurs chinois de produits bio sont surtout des foyers des classes moyennes avec un jeune enfant au sein des grandes villes¹³.

1.2 - Croissance de la demande future

Si la population chinoise doit encore augmenter, et atteindre 1,4 milliard en 2030 selon les projections des Nations unies, elle le fera à un rythme moins rapide que dans les décennies passées (0,5 % par an contre 1,5 %). La FAO¹⁴ estime que la consommation alimentaire va rattraper le niveau des pays développés et passer de 3 000 à 3 300 kcal par habitant en 2030, soit une augmentation de 0,3 % par an. La consommation de viande atteindrait près de 70 kg en 2030 en moyenne par personne et par an, rattrapant progressivement le niveau occidental moyen actuel (96 kg).

Consommation de viande : scénario tendanciel et bifurcations possibles

Les évolutions tendanciennes ne sont pas toujours les plus probables. L'adoption de régimes alimentaires plus riches en graisses animales, en sucre et en sel par les pays émergents se traduit par une prévalence plus forte des maladies cardiovasculaires, du diabète, de l'hypertension. En Chine aujourd'hui, près de 25 % de la population adulte sont en surpoids ou obèses¹⁵. Le coût de cette épidémie est estimé entre 4 % et 8 % du PIB chinois et son extension prévisible présente une sérieuse menace pour le système de santé. Il n'est pas exclu que le gouvernement mette en place des politiques nutritionnelles ou de santé pour limiter le développement de régimes déséquilibrés, de la même manière qu'il est en train de mettre en place une politique contre la tabagie.

11. *Demand for Food Quantity and Quality in China*, by Fred Gale and Kuo Huang, ERR-32, USDA, Economic Research Service, January 2007. www.ers.usda.gov/publications/err32/

12. Sheng J., Shen L., Qiao Y., Yu M., Fan B. 2009. "Market trends and accreditation systems for organic food in China", *Trends in Food Science & Technology*, 20(9) : 396-401.

13. China Organic Food Development Centre (OFDC) <http://www.ofdc.org.cn/english/about/about.asp>

14. FAO, *Agriculture mondiale : horizon 2015/2030*, Rome, Fao, 2003.

15. Popkin B., 2008, *Will China's Nutrition Transition Overwhelm Its Health Care System And Slow Economic Growth?*, Health Affairs. <http://content.healthaffairs.org/cgi/content/abstract/27/4/1064>

Cette évolution est d'ores et déjà perceptible : le vice-ministre de l'Agriculture chinois, Chen Xiaohua, a déclaré en janvier 2011¹⁶ que, pour la période 2011-2015, la Chine consommera chaque année quatre millions de tonnes de céréales, 800 000 tonnes d'huile végétale et un million de tonnes de viande supplémentaires. Face à cette demande alimentaire croissante, dont une bonne partie est inscrite dans la démographie, la production agricole chinoise sera-t-elle à la hauteur ? Peut-elle encore augmenter au même rythme que la consommation ?

2 - Limites à la production chinoise¹⁷

Dans le passé, la Chine a été capable de répondre aux besoins alimentaires de sa population croissante tout en exportant. Elle est aujourd'hui la première puissance agricole au monde, dégageant 300 milliards de dollars US de valeur ajoutée en 2009 (à comparer à 150 milliards de dollars aux États-Unis et 50 milliards en France). Elle produit à l'échelle mondiale 18 % des céréales, 30 % du riz, 28 % de la viande, 37 % des fruits et légumes, 50 % du porc, etc. Cependant, les faiblesses de l'agriculture chinoise sont nombreuses et des contraintes pèsent sur l'augmentation encore nécessaire de sa production. Alors que la Chine n'a pas de réserve foncière, la surface cultivée est passée de 133 millions à 120 millions d'hectares en 30 ans, du fait de l'urbanisation, de l'industrialisation ou de multiples dégradations : pollution (10 % des terres), désertification (40 % des terres agricoles), salinisation (10 % à 50 % des terres irriguées) et érosion¹⁸. Ces tendances, auxquelles s'ajoutent de probables conséquences négatives du changement climatique (sécheresses, inondations de terres cultivées), réduisent les possibilités d'augmenter la production.

2.1 - Contraintes de l'urbanisation

L'urbanisation en Chine croît d'environ 1 % par an, soit 260 millions de personnes d'ici à 2030. Certaines estimations montent même jusqu'à 350 millions, compte tenu de la volonté du gouvernement d'accélérer l'urbanisation. L'expansion urbaine tentaculaire, les constructions industrielles et la création de routes, d'autoroutes et de parkings grignotent les terres cultivables. En 2011, 20 millions de véhicules neufs devraient être vendus en Chine, un record historique et mondial. Or, on estime qu'à chaque fois qu'un parc automobile national s'accroît de 5 millions de voitures, il faut goudronner 400 000 hectares, le plus souvent au détriment des terres arables. Selon Olivier de Schutter¹⁹, depuis 1997, 8,2 millions d'hectares de terres ont été perdus en Chine.

Autre limite au développement de l'agriculture en Chine : le détournement par des autorités locales des mesures de préservation des surfaces agricoles cultivables. La surface de terres cultivées étant fixée par réglementation, l'objectif du gouvernement chinois est, actuellement, de rendre à l'agriculture les terres reprises sur les habitations paysannes et d'utiliser une superficie équivalente en quotas d'aménagement urbain, soit un système de vases communicants. Au-delà des drames humains vécus par les petits exploitants expropriés de leurs habitations (700 000 paysans expulsés dans le Shandong), ces mesures ont été détournées largement dans les 20 provinces de Chine par les autorités locales, pour lesquelles le foncier est parfois une source d'enrichissement.

Les villes en croissance rapide disputent par ailleurs les ressources en eau aux paysans. Dans les régions où toutes les ressources sont exploitées, comme dans le nord, la dérivation des eaux vers les villes se fait au détriment de l'irrigation.

16. Entretien accordé au quotidien d'information économique et financière *Shanghai Securities News*, le 29 janvier 2011

17. Marie-Aude Even, *L'agriculture, clé du devenir économique et social chinois*, Note d'analyse n° 24, octobre 2010. <http://agriculture.gouv.fr/analyse-no-24-octobre-2010-1>

18. Parmentier B., 2007, *Nourrir l'humanité*, La Découverte.

19. Olivier de Schutter. Mission to the People's Republic of China from 15 to 23 December 2010.

<http://www.srfood.org/index.php/en/component/content/article/1044-mission-to-china-preliminary-observations-and-conclusions>

Sur le plan social, les relations entre villes et campagnes se font également au détriment des ruraux, souvent considérés comme des citoyens de deuxième classe. Le système chinois du *hukou* établit des droits et l'accès aux services publics aux habitants uniquement dans leur lieu déclaré de résidence. Le *hukou* des ruraux classés comme « agriculteurs » leur alloue également une surface de terre agricole. La majorité des migrants ruraux dans les villes ne font pas les démarches administratives pour transférer leurs droits, de peur de perdre leur droit à la terre, toujours utile pour un retour aux sources futur, mais les condamnant ainsi que leur enfant à une vie citadine très précaire et sans aucun droit²⁰. Cette instabilité sociale pourrait contribuer à fragiliser le potentiel de production agricole chinois.

2.2 - Dégradation des terres agricoles et pollution des sols

En plus de la pression foncière et industrielle, les sols cultivables restant connaissent une forte dégradation, en particulier du fait de l'usage excessif d'engrais, usage qui ne devrait pas décroître étant donnée l'évolution de la demande. Les agriculteurs chinois sont en effet les plus forts consommateurs d'intrants minéraux au monde (300 kg d'engrais par ha récolté). Dans le nord-est du pays, l'érosion des terres noires, liée entre autres à la déforestation, met en péril la production céréalière nationale. De la même façon, la pollution des eaux souterraines hypothèque les récoltes.

Par ailleurs, lors d'évaluations réalisées dans le cadre du XI^e plan quinquennal en 2006, on constatait que 20 millions d'hectares étaient pollués aux métaux lourds, soit un peu moins d'un sixième de l'ensemble des terres arables de la Chine, affectant 12 millions de tonnes de céréales chaque année.

Le XII^e plan quinquennal a amorcé des mesures environnementales en 2010, dont le contrôle de l'irrigation, la préservation de la forêt et la réduction des pollutions d'origine agricole. En 2010, le gouvernement a rendu public le premier recensement des sources de pollution et s'est donné un an pour mettre en place des mesures de diminution des pollutions agricoles²¹. La multiplication des cas de contamination aux métaux lourds notamment – 10 % du riz commercialisé dans le pays contiendraient un niveau élevé de métaux lourds dont le cadmium – a mené à des soulèvements populaires, l'enjeu est donc, outre la santé publique, la stabilité sociale. Le 19 février 2011, le ministère de la protection de l'environnement a annoncé un plan de réduction de 15 % des pollutions au plomb à l'horizon 2015 par rapport aux niveaux de 2007²².

2.3 - Incertitudes sur les ressources en eau et le changement climatique

La Chine doit nourrir 20 % de la population mondiale avec 9 % de la surface agricole utile (SAU) et 7 % des réserves en eau. Son agriculture est l'une des plus irriguées au monde, et plus encore dans les provinces du Nord. Or, 22 % des ressources en eau potable sont polluées et qualifiées d'« impropres à tout usage ». De plus, selon une étude menée par le cabinet McKinsey pour le 2030 *Water resources group*, le pays risque de connaître une pénurie d'eau pouvant atteindre 200 milliards de mètres cubes à l'horizon 2030.

20. <http://www.economist.com/node/16058750>

21. Rivoal C., avril 2010, *Opération eau propre en Chine*, MAAP, Centre d'études et de prospective, Veille n° 35 : http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_veille_35.pdf

22. http://www.chinadaily.com.cn/usa/china/2011-03/09/content_12140678.htm

Le changement climatique pourrait entraîner une forte réduction du débit du Fleuve jaune du fait de la fonte des glaciers himalayens²³, et entraîner une baisse de 13 % des rendements agricoles d'ici à 2050 en Chine, d'après le Centre de recherche sur le climat de l'université de Pékin. Le climat est déjà devenu plus sec dans le Nord de la Chine, qui détient 18 % des ressources totales en eau et 65 % des terres arables. Autre phénomène : les températures plus élevées ont également entraîné la multiplication des insectes, dont certains nuisibles pour l'agriculture²⁴.

2.4 - Problèmes de sécurité sanitaire

Outre les problèmes environnementaux, plusieurs scandales récents liés à l'agro-industrie (grippe porcine, lait frelaté, impact des pesticides, etc.) ont suscité de fortes méfiances à l'égard du modèle actuel. La crise sanitaire porcine de 2007 a ainsi occasionné l'abattage de 40 millions de porcs. Le secteur laitier chinois est entaché depuis 2008 par le scandale du lait à la mélanine, un additif qui a provoqué la mort d'au moins six enfants et des problèmes rénaux et urologiques chez près de 300 000 autres. En avril 2011, une nouvelle affaire de contamination par du nitrite a éclaté. Près de la moitié des laiteries chinoises ont reçu l'ordre d'arrêter leur production suite à un audit de l'administration²⁵.

De même, on découvre encore du clenbutérol, un anabolisant qui réduit la graisse au profit des muscles, dans la viande de porc, alors que ce produit est responsable de problèmes cardiaques et a entraîné une centaine d'hospitalisations.

Malgré l'adoption d'une loi sur la sécurité sanitaire en 2009 pour rapprocher des centaines de normes chinoises des normes internationales et que des progrès ont été faits, le pays manque de moyens de contrôle, avec un inspecteur pour 10 000 personnes²⁶.

Les problèmes environnementaux et sanitaires contribuent à diminuer certaines exportations alimentaires. La complexité apparente du système de gestion de la qualité alimentaire suscite également les doutes des consommateurs chinois et importateurs étrangers sur le contenu des produits alimentaires chinois²⁷.

3 - Malgré une politique agricole forte, l'autosuffisance n'est pas garantie

L'agriculture a constitué un volet essentiel des réformes économiques entreprises par la Chine depuis 1978. En effet, le souvenir du cuisant échec de la politique de collectivisation agricole du « Grand bond en avant » entreprise par le président Mao entre 1958 et 1961 demeure vif au sein de la classe politique et des populations : collectivisation forcée, chute des stocks alimentaires, famine, entre 16,5 et 46 millions morts de faim en fonction des estimations²⁸. Depuis 1978, des politiques agricoles plus adaptées ont permis au secteur agricole d'enregistrer des taux de croissance exceptionnels : les rendements ont triplé et la production globale a augmenté fortement, permettant d'atteindre en 2004 les objectifs d'autosuffisance fixés.

23. <http://www.strategicforesight.com/Himalayan%20Challenge%20ES.pdf>

24. <http://www.nature.com/nature/journal/v467/n7311/full/nature09364.html>

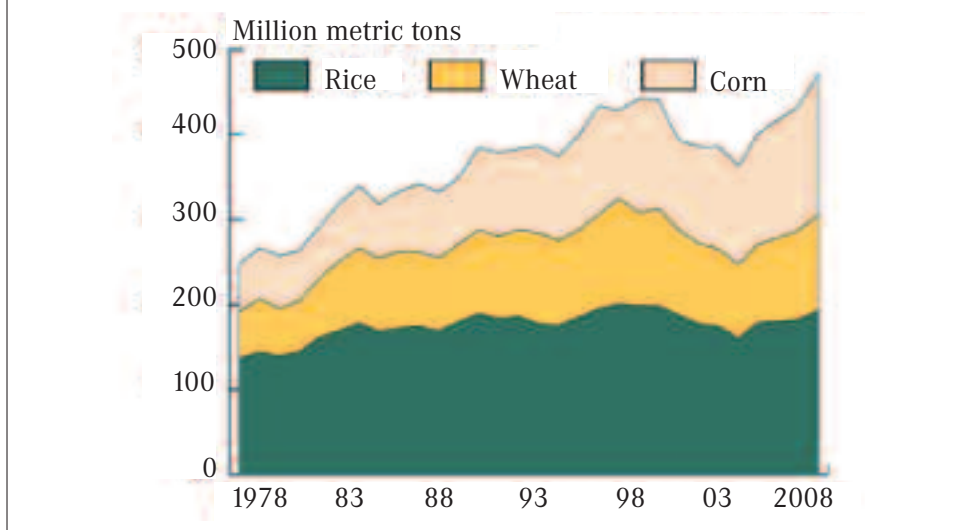
25. *Agra presse Hebdo*, 11/04/2011

26. "Despite efforts, China is falling short on food safety oversight, International Herald Tribune", 5 mai 2011.

27. Cadilhon J.-J., Hoeskov P.S., 2008, *Working document from the FAO rapid appraisal mission. Quality standards for fruits, vegetables and pork meat in China and Hong Kong*, 5-16 March 2007, FAO, Bangkok.

28. Dikötter F., 2010, *Mao's Great Famine: The History of China's Most Devastating Catastrophe, 1958-62*. Walker & Company.

Figure 2 - **Augmentation de la production de grains, respectivement riz, blé et maïs, entre 1978 et 2008**



Source : China's National Bureau of Statistics (NBS) data. USDA 2009.

En outre, la production agricole s'est considérablement diversifiée depuis 1991. On note une baisse de la sole céréalière au profit des surfaces en fruits et légumes multipliées par plus de trois et une forte croissance des productions animales : au cours de la dernière décennie, la production de viande en volume a connu une hausse moyenne de 8 % par an. Celle-ci totalise à présent 50 % du cheptel porcin, 15 % du cheptel bovin et 40 % de la production mondiale d'œufs en volume (Ubifrance). Une partie de la croissance de la production a été permise par des changements technologiques (révolution verte, recherche agronomique), des subventions à la production, aux engrais (voir encadré ci-dessous) et des investissements massifs dans les infrastructures rurales, notamment de transport, de commerce (stockage) et d'irrigation des champs (passage de 18 % à 50 % de surfaces irriguées).

La Chine cherche à sécuriser ses approvisionnements en engrais

Aujourd'hui, la Chine est le premier consommateur mondial de fertilisants. Sa consommation a évolué de 15 millions de tonne d'azote en 1980 à 49 millions en 2006. À elle seule, elle consommait 30 % des fertilisants mondiaux en 2006 contre 13 % en 1980. Elle est largement auto-consommatrice, ce qui fait que bien que plus gros producteur mondial (32 % de la production mondiale d'azote, 36 % de la production globale de phosphate naturel, 6 % de la production de potasse), elle ne se situe parmi les grands pays exportateurs que pour certains segments comme pour le DAP (forme d'engrais primaire phosphaté et azoté). Le gouvernement projette actuellement la mise en place de grandes unités de production d'ammoniaque et d'urée d'ici 2013. Une augmentation de 25 % des capacités de production d'urée est envisagée à partir de ces plans de développement (passage de 28 MtN produites en 2008 à 35,2 MtN en 2013). Globalement, la Chine a peu de ressources en potasse. Elle est importatrice nette de potasse (20 % du marché en 2007) et cherche à sécuriser ces ressources²⁹. La Chine essaie ainsi de développer les ressources et les technologies pour sortir de sa dépendance en engrais étrangers potassiques.

Source : MAAPRAT, *État, perspectives et enjeux du marché des engrais*, 2010.

http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/prospect-engrais_mineraux_0906__ssp_rapport_final.pdf

29. BE Chine 89 - 20/04/2010 - La Chine envisage une production d'engrais de potassium issus de minerais locaux.

Depuis 1994, le gouvernement se fixe explicitement pour objectif d'assurer 95 % des besoins nationaux céréaliers par la production domestique. Bien qu'ayant aboli le système des quotas en 2004, le secteur céréalier reste l'objet de mesures ciblées : contingent tarifaire plafonné à 5 % d'importations, stocks « obligatoires » représentant au moins 25 % de la consommation. Le soutien public à l'agriculture reste très important : il est passé de 1,6 % du PIB en 1995 à 2,31 % en 2010. Le gouvernement a multiplié par six les subventions accordées à ses agriculteurs en 2010, celles-ci ayant atteint 147 milliards de dollars³⁰.

La production aquacole de la Chine a progressé en moyenne de 10 % par an sur la période 1970-2008, mais à partir des années 2000 le taux de croissance est tombé à 5 %, soit nettement moins que dans les années 1980 (17 %) et les années 1990 (13 %). L'association riziculture-pisciculture, réalisée souvent au niveau familial dans des rizières, s'est rapidement répandue ces dernières décennies. En 2008, les rizières ont produit 1,2 million de tonnes de poissons de consommation. Selon les données de la FAO³¹, la part de la Chine dans la production mondiale de poisson est passée de 7 % en 1961 à 33 % en 2007. Le pays fournirait à présent le tiers de la production mondiale de pêche de capture (48 millions de tonnes) et les deux tiers de l'aquaculture animale (33 millions de tonnes). Plus de 20 millions de pêcheurs ont bénéficié de subventions sur le gasoil depuis 2006.

Le XI^e plan chinois (2006-2010) a proposé un tournant agricole et rural pour créer la « nouvelle campagne socialiste ». Cette stratégie s'est traduite notamment par une augmentation des transferts en milieu rural. Parmi les mesures proposées figurent la hausse du budget agricole de 36 %, la mise en place de paiements directs, de subventions aux intrants, de prêts bonifiés, de prix minimums céréaliers supérieurs aux coûts de production depuis 2008, la construction d'infrastructures, l'augmentation du budget alloué à la recherche notamment pour les biotechnologies, etc. Les différentes taxes agricoles ont été diminuées puis officiellement supprimées depuis 2006.

Dans le cadre du XII^e Plan quinquennal (2011-2015), le gouvernement a prévu de nouvelles mesures pour l'agriculture : modernisation des infrastructures agricoles, augmentation du revenu des agriculteurs, mais aussi lutte contre la spéculation excessive sur les marchés financiers agricoles. L'objectif de production de céréales passe de 500 à 540 millions de tonnes par an. Pour l'atteindre, le gouvernement chinois souligne que, d'ici 2020, la superficie totale de ses terres cultivées ne doit pas être inférieure à 120 millions d'hectares. Les investissements dans la construction d'ouvrages hydrauliques, devraient considérablement augmenter durant la prochaine décennie. L'irrigation devra être plus efficace et notamment adopter des techniques plus avancées, comme l'irrigation par aspersion ou au goutte-à-goutte³². Concernant la production de viande, elle devrait atteindre 86 millions de tonnes d'ici à 2015, soit un taux de croissance annuel de 12,4 %. L'augmentation concernera surtout le bœuf, le mouton et la volaille, le volume de production du porc restant stable. Un système de traçabilité pour la salubrité des aliments devrait être mis en place au sein de toutes les entreprises de produits de viande situées à l'intérieur des villes grandes et moyennes³³. Le gouvernement met également en place une meilleure protection sociale pour les ruraux (programmes de pensions de retraite, services médicaux³⁴).

En dehors de cette planification, l'État n'hésite pas à intervenir également en cas de crise, comme on l'a vu en 2008, en augmentant les prix planchers pour le riz et le blé. Il a aussi considérablement renforcé son soutien sous forme de paiements directs aux agriculteurs, de subventions pour l'achat des semences et de machines agricoles, de subventions pour les carburants agricoles, et pour les engrais (voir graphique). Pour 2011, le gouvernement annonce un budget de 140,6 milliards de yuan (21,6 milliards de dollars), soit une augmentation de près de 15 % par rapport à 2010³⁵.

30. OCDE, 2011, *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2011. Pays de l'OCDE et économies émergentes*.

31. FAO, SOFIA 2010, *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture*. <http://www.fao.org/docrep/013/i1820f/i1820f00.htm>

32. http://french.china.org.cn/lianghui2011/2011-03/11/content_22113486.htm

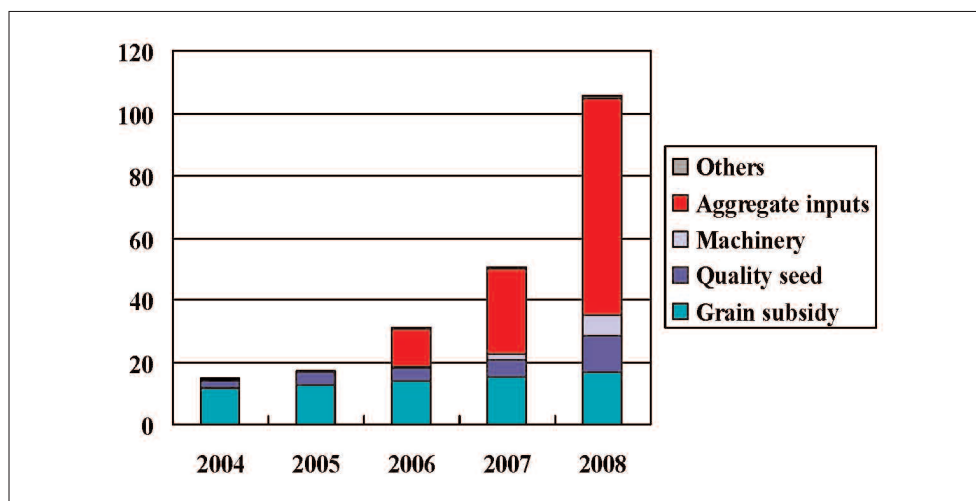
33. <http://www.ats.agr.gc.ca/asi/5546-fra.htm>

34. http://english.agri.gov.cn/ga/news/201101/t20110126_2631.htm

35. "China to spend more money for subsidies to boost agriculture", *China Daily*, 7 avril 2011.

En outre, profitant d'un flou juridique sur les taxes à l'exportation dans les règles de l'OMC³⁶, le gouvernement a recouru plusieurs fois en 2008 à la taxation des exportations d'engrais chimiques, afin de satisfaire la demande des agriculteurs chinois, mais en déclenchant la fureur de ses partenaires commerciaux.

Subventions agricoles 2004-2008, en milliards de yuan



Source : CATSEI

L'investissement chinois dans la recherche agronomique a augmenté significativement depuis la fin des années 1990 : la croissance annuelle des dépenses gouvernementales est passée de 5,5 % entre 1995 et 2000 à 15 % entre 2000 et 2005. En conséquence, la part de ces dépenses dans le PIB est passée de 0,36 % en 2000 à 0,53 % en 2005³⁷.

Un exemple de progrès agronomique prometteur : le riz hybride

La Chine a été le premier pays à développer le riz hybride (en 1974) et à le cultiver largement. Il représente aujourd'hui 57 % du total des surfaces cultivables en Chine, avec une capacité de production moyenne de 72 quintaux par hectare. Yuan Longping, le directeur du Centre national de recherches sur les technologies de l'élaboration du riz hybride, travaille actuellement sur l'élaboration de nouvelles variétés de riz hybride à haut rendement : le riz super hybride de phase III. Ces nouvelles variétés, qui pourraient voir le jour en 2012, permettraient d'obtenir des récoltes de 135 quintaux de riz par hectare, soit une augmentation de 50 % par rapport au riz hybride de phase II lancé en 2006. Avec les nouvelles variétés de riz hybride, la production pourrait augmenter de 150 millions de tonnes, et ainsi nourrir 400 à 500 millions de personnes en plus³⁸.

Enfin, la Chine a beaucoup investi dans la recherche sur les biotechnologies (de 33 millions de dollars en 1995 à 400 millions en 2007). En 2008, elle a adopté un plan ambitieux d'investissement sur les OGM³⁹.

36. Crosby D. 2008. WTO legal status and evolving practice of export taxes, *Bridges*, 12(5). <http://ictsd.org/i/news/bridges/32741/>

37. Hu Ruifa, Kuanyu Shi, Yongwei Cui and Jikun Huang, 2007, "China's Agricultural Research Investment and International Comparison", *China's Soft Science*, No.2 (2007): 53-65.

38. ADIT, Le gouvernement terminera d'ici 2012 le travail sur le nouveau type du riz hybride, *BE Chine* n° 95, 06/07/2010, <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/63941.htm>

39. « La Chine vote un budget considérable pour la recherche sur les OGM », *Actu-environnement*, 11/07/2008 <http://www.actualites-news-environnement.com/17067-OGM-Chine.html>

Un recours aux OGM controversé

Selon le rapport 2010 de l'*International Service for the Acquisition for Agri-biotech Applications* (ISAAA)⁴⁰, la Chine comptabilise 3,5 millions d'hectares de cultures OGM. Le 27 novembre 2009, le Comité chinois de bio-sécurité a rendu un avis positif sur la culture du riz transgénique. D'autres approbations sont nécessaires avant que ce riz ne soit effectivement cultivé à l'échelle commerciale. La Chine n'en est pas à sa première culture commerciale génétiquement modifiée (60 % du coton cultivé sont OGM), mais une telle autorisation commerciale affecterait sa principale production. Surtout, alors qu'elle représente un tiers de la production mondiale de riz, cette décision est capitale pour les voisins asiatiques du géant et pour les pays où la Chine exploite des terres agricoles.

À l'heure actuelle, aucun riz OGM n'est commercialisé dans le monde, seules des cultures expérimentales sont en cours. Plusieurs pays ont déjà autorisé des riz génétiquement modifiés résistants à un herbicide de Bayer (Canada, Australie, Mexique, États-Unis), sans qu'ils soient pour autant effectivement commercialisés. Depuis 2006, l'Union européenne connaît des cas de contamination de produits alimentaires en provenance de Chine par du riz GM Bt63, contaminations issues de cultures illégales.

Mais l'adoption du riz OGM par la Chine n'est pas encore acquise. En effet, un débat est actuellement en cours, certaines personnalités s'étant inquiétées de l'innocuité pour l'homme de ces grains porteurs d'un gène insecticide qui permet aux cellules du riz de fabriquer de la toxine Bt (*Bacillus thuringiensis*) afin d'empoisonner les insectes⁴¹. En mars 2010, de nombreux chercheurs chinois ont signé une pétition publique demandant au ministère de l'Agriculture de retirer les licences de sécurité. Selon un sondage réalisé par Greenpeace Chine, les consommateurs sont majoritairement opposés au riz OGM⁴². Le ministère de l'Agriculture a mis à disposition 2,6 millions de yuan (400 000 dollars américains) pour financer le débat public⁴³. En octobre 2011, un article de l'*Economic Observer*, hebdomadaire chinois, annonçait que la commercialisation des variétés de blé et de riz OGM ne devrait pas être autorisée dans les 5 à 10 années à venir. La situation pourrait cependant être différente pour le maïs, dont la Chine importe des quantités de plus en plus importantes.

4 - Une dépendance croissante vis-à-vis de l'extérieur

4.1 - Le poids de la Chine dans le commerce international agroalimentaire

D'exportateur net depuis trente ans, la Chine est passée importatrice ces dernières années, devenant ainsi, du fait de la taille de son marché, un acteur majeur du commerce international agricole.

40. <http://www.isaaa.org/resources/publications/briefs/42/default.asp>

NB : L'ISAAA est un organisme de promotion des OGM dans les pays du Sud et compte parmi ses contributeurs Monsanto et Syngenta.

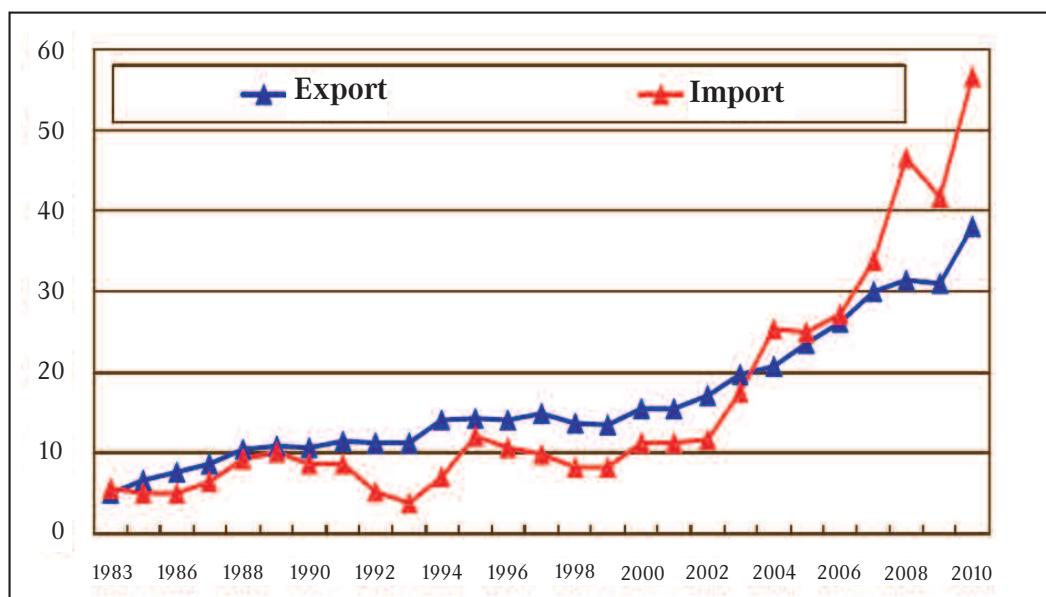
41. <http://www.courrierinternational.com/article/2010/03/11/en-chine-le-riz-ogm-a-du-mal-a-passer>

42. <http://ogm.greenpeace.fr/le-peuple-chinois-dit-non-au-riz-ogm>

43. China boosts funds for public debate on GM crops SciDev.Net27/01/2011

<http://www.scidev.net/en/news/china-boosts-funds-for-public-debate-on-gm-crops.html>

Exportations et importations agricoles chinoises 1983-2010 (milliards de dollars US)



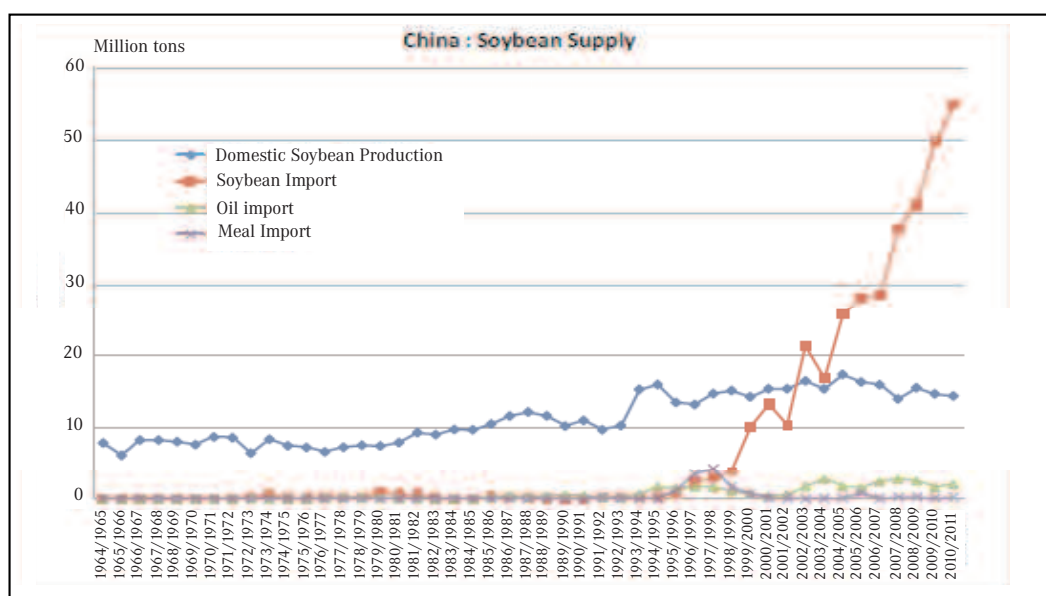
Source : Jikun Huang, *Center for Chinese Agricultural Policy Chinese Academy of Sciences* (présentation au CGIAR)

Ainsi, en 2008, elle était le premier importateur en valeur de soja, d'huile de palme, de caoutchouc naturel, de fibre de coton et d'huile de soja. Par ailleurs, elle se positionne aussi comme un fournisseur important du marché alimentaire mondial, mais surtout sur les produits transformés.

Les importations chinoises de graines de soja ont été multipliées par 20 depuis la fin des années 1990. Elles ont dépassé la production depuis le milieu des années 2000, et compte tenu des difficultés que rencontre le secteur, lui sont désormais quatre fois supérieures. La Chine représente à présent à elle seule la moitié des importations mondiales de soja.

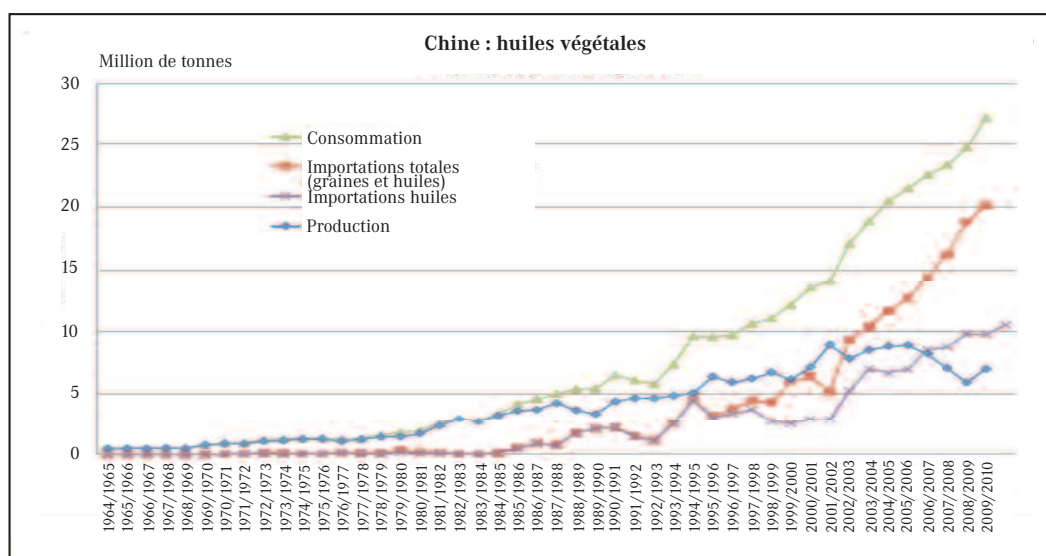
Cette situation de « dépendance » vis-à-vis de l'extérieur concerne l'ensemble du secteur des matières grasses végétales. Ainsi, les achats d'huile de palme ont triplé depuis le début des années 2000. Aujourd'hui les trois quarts de la consommation d'huile végétale de la Chine proviennent du marché international, soit directement (huile de palme, huile de soja, huile de colza), soit sous forme de graines oléagineuses triturées sur place.

Approvisionnement en soja de la Chine



Source : d'après PSD USDA

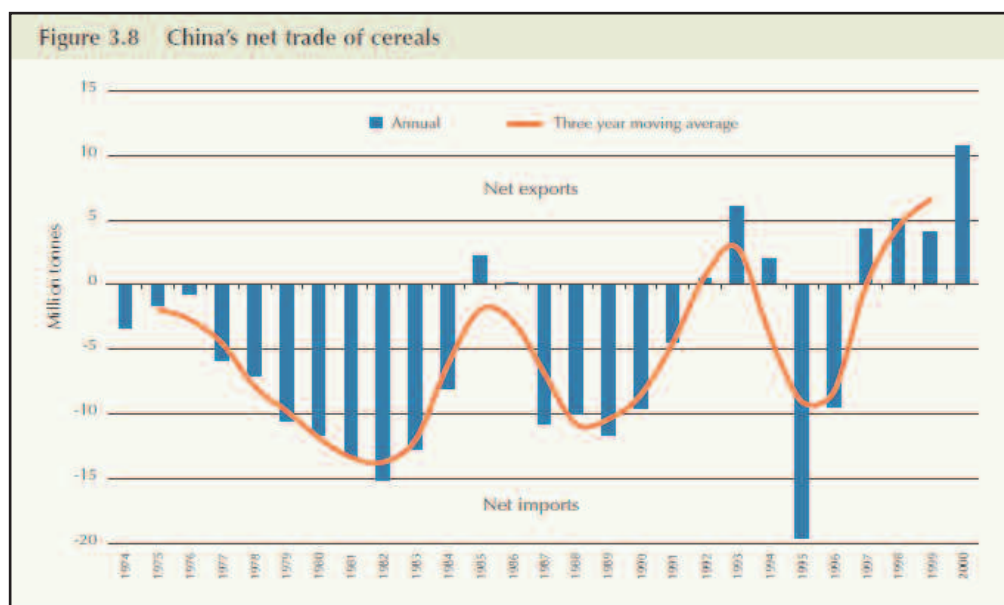
L'approvisionnement du marché chinois en huiles végétales



Source : PSD USDA

Le secteur des céréales, quant à lui, s'est maintenu tant bien que mal dans une situation de relative autosuffisance. La stagnation de la consommation en blé et riz, qui dissimule une baisse de la consommation humaine directe, facilite cela.

Balance commerciale de céréales de la Chine



Source : FAO, *Agriculture mondiale : horizon 2015/2030*

Cependant, la balance commerciale est déficitaire en céréales depuis 2008/2009, et ce déficit atteindrait, selon les prévisions du Conseil International des Céréales, 4,2 millions de tonnes en 2010/2011 (il concerne surtout le maïs et l'orge, moins le blé, tandis que le riz reste stable, voire légèrement excédentaire). La situation est particulièrement tendue pour le maïs dont la consommation, tirée par la croissance très rapide de la production animale, croît très vite. Elle a doublé en l'espace de 20 ans. Jusqu'à présent, et sauf quelques accidents, la production a suivi.

Mais le déficit n'est jamais très loin. Ainsi, selon le Conseil américain des céréales, la Chine aurait besoin d'importer près de 9 millions de tonnes de maïs pour la campagne 2011/2012 afin de subvenir à ses besoins bioénergétiques, alimentaires et d'alimentation animale⁴⁴. Il faut rappeler toutefois que ce déficit ne correspond qu'à 0,5 % de la production chinoise.

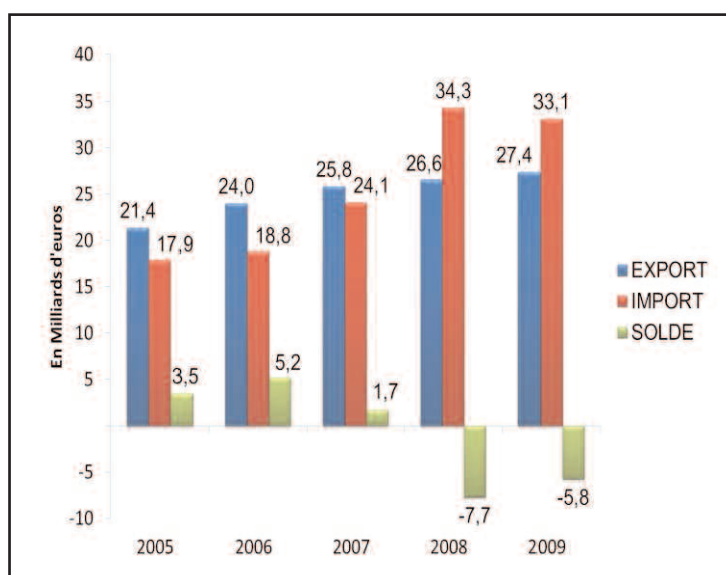
De la même manière, la production ne parvenant plus à tenir le rythme de la consommation, les importations de viande de porc et abats ont été multipliées au cours des dernières années. Les importations chinoises de viande de porc ont ainsi atteint un record en 2011 (1,4 million de tonnes) en augmentant de près de 50 % en volume par rapport à 2010 (Ubifrance).

En fruits et légumes, la situation est un peu plus favorable : la forte croissance de la consommation est compensée par celle, encore supérieure, de la production. La Chine, premier producteur de fruits et légumes au monde, est donc en net excédent commercial pour ces produits. En 2008, le pays était le deuxième exportateur de légumes frais et le sixième exportateur de fruits frais en quantités. Mais plus intéressant, en valeur, le pays était le 1^{er} exportateur mondial de légumes en conserve et déshydratés et au 2^e rang pour les légumes surgelés, tout en étant le 1^{er} exportateur mondial de fruits préparés⁴⁵.

Les plus importantes exportations agroalimentaires chinoises concernent les préparations alimentaires, fruits préparés, jus de pomme, légumes en conserve, purée de tomate, légumes surgelés, thé, champignons en boîte. L'offre chinoise se positionne plutôt sur les produits transformés ; les seuls produits agricoles de base dans les 20 premiers produits exportés en valeur sont les haricots secs (6^e), les pommes (9^e) et l'ail (11^e) en 2008.

Cependant, tous produits confondus, la Chine est de plus en plus déficitaire pour l'agroalimentaire. Les importations chinoises agroalimentaires ont été multipliées par quatre en l'espace de 10 ans, passant de 10 Mds d'euros en 2001 à 46 Mds d'euros (Ubifrance) en 2010.

Évolution des échanges agroalimentaires de la Chine avec le reste du monde



Source : Ubifrance

44. <http://www.moneynews.com/InvestingAnalysis/US-Corn-Gap-Forces/2011/02/11/id/385786>

45. FAOSTAT.

**Part de la Chine dans les importations mondiales
de différents produits agricoles et forestiers (en % des volumes), 1990-2009**

	1990-92	2000-2002	2007-2009	2009
Graines de soja	0%	26%	53%	58%
Huile de palme	12%	13%	17%	17%
Huile de soja	8%	11%	24%	17%
Coton	5%	4%	29%	35%
Laine	11%	26%	35%	37%
Caoutchouc	9%	17%	28%	35%
Pâte à papier	4%	13%	24%	30%
Bois (grumes) en valeur	8%	22%	35%	39%

Source : d'après USDA, ICAC, FAO, IRSG

Ainsi, la Chine « tire » le marché mondial pour un certain nombre de produits (soja, coton, caoutchouc, pâte à papier). Dans les productions animales, la Chine représente 19 % des importations et 8 % des exportations mondiales de viande de volaille (Ubifrance). Elle compense néanmoins son solde commercial agricole négatif par les produits manufacturés de valeur plus importante (notamment les textiles et produits informatiques).

4.2 - Perspectives : des importations en hausse constante

Malgré les stocks que la Chine a constitués (et dont on ne connaît pas vraiment l'ampleur), et malgré la croissance attendue de la production, il est très probable que les importations chinoises augmenteront encore pour de nombreux produits, si la croissance de la consommation continue d'être plus rapide que celle de la production. En se basant sur la poursuite de ces tendances, l'USDA⁴⁶ prévoit ainsi l'explosion des importations chinoises de soja, qui représenteraient 90 % de la croissance attendue des importations mondiales d'ici 2020.

D'après une étude de la Rabobank⁴⁷, la Chine est en passe de devenir un importateur majeur de maïs, comme il l'est déjà de soja. Les dernières prévisions de l'USDA vont également dans ce sens : elles misent sur une hausse des importations de maïs, qui atteindraient 8 millions de tonnes d'ici 2020, ce qui correspondrait à un tiers de la croissance attendue du commerce international de maïs. Les importations de coton, quant à elles, doubleraient presque, passant de près de 11 millions de balles en 2009-2010 à 21,5 millions en 2020. Celles de porc passeraient de 270 millions de tonnes-équivalent-carcasse en 2009 à 457 millions en 2020. En revanche, les exportations de riz augmenteraient pour atteindre 1,1 million de tonnes en 2020, soit le double du niveau de 2009, grâce notamment à la croissance des rendements qui serait permise, selon l'USDA, par l'autorisation des OGM (voir encadré plus haut).

Jikun Huang, du *Center for Chinese Agricultural Policy Chinese Academy of Sciences*, a présenté au CGIAR (*Consultative Group on International Agricultural Research*) en octobre 2011 les résultats d'une modélisation issue de la combinaison de deux modèles : le modèle GTAP (*Global Trade Analysis Program*) et CAPSiM (*China's Agricultural Policy Simulation and Projection Model*)⁴⁸. Le scénario « *business as usual* » se traduirait, à l'horizon 2020, par une autosuffisance alimentaire maintenue en blé et riz, mais en revanche par de fortes augmentations des importations en huiles (+ 40 % en valeur entre 2010 et 2020), lait (+ 133 %), maïs (+ 50 %), et soja, ainsi qu'une croissance un peu moins forte des importations de sucre (+ 10 %), et de bœuf et mouton (+ 10 %). En termes d'exportations chinoises,

46. *USDA Long-term Projections*, February 2011.

http://www.usda.gov/oce/commodity/archive_projections/USDAgriculturalProjections2020.pdf

47. http://www.rabobank.com/content/news/news_archive/098_Chinese_corn_imports_will_impact_grain_industry.jsp

48. Huang J., 2011, *Economic Modeling and Foresight for Food Security in China*.

http://www.sciencecouncil.cgiar.org/fileadmin/templates/ispc/documents/Mobilizing_science/Science_Forum/Presentations_SF_2011_Beijing/Plenary_Day_2/Huang.pdf

le modèle utilisé aboutit à une augmentation de l'ordre de 30 % en valeur de celles de produits horticoles (fruits et légumes) de 2010 à 2020, de 50 % de celles de porcs et poulets ainsi que de poissons et enfin, une augmentation des exportations en produits transformés de l'ordre de 15 %.

Ces chiffres, qui se basent sur des hypothèses particulières (croissance économique, stabilité politique, absence de crise climatique ou autre) dessinant un scénario tendanciel, donnent surtout un ordre de grandeur du phénomène. D'autres scénarios sont toutefois possibles (voir encadré).

Des scénarios sur l'agriculture chinoise à 2030

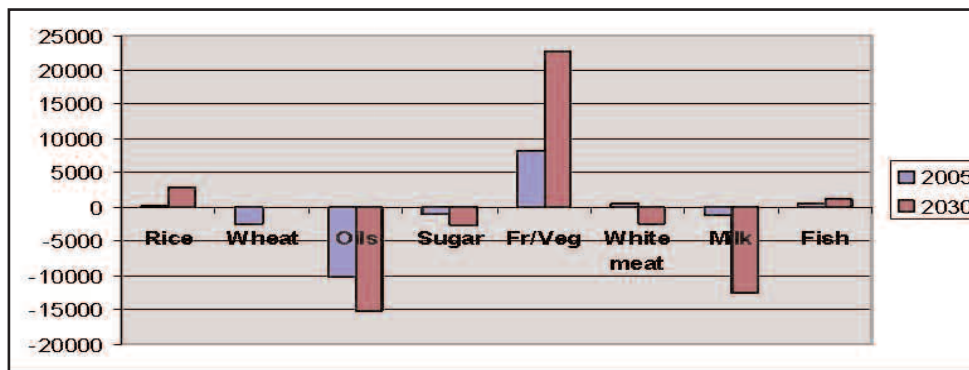
Le projet CATSEI (*Chinese Agricultural Transition: Trade, Social and Environmental Impacts*), fondé par le 6^e programme-cadre de la Commission européenne et qui rassemble six instituts de recherche internationaux⁴⁹, conduit une analyse systémique sur les impacts potentiels du développement agricole de la Chine à l'horizon 2030. Il a développé le modèle d'équilibre général Chinagro, dont les dernières simulations, basées sur des hypothèses tendancielles et des variantes concernant les politiques adoptées, distinguent sept scénarios :

- le scénario tendanciel, selon lequel le pays arrive à nourrir sa population sans recourir à des importations excessives et parvient même à exporter des fruits et légumes, mais qui se traduit par des inégalités et des pressions environnementales accrues ;
- le scénario de libéralisation commerciale, qui a un impact négatif sur le revenu des agriculteurs mais permet d'alimenter les villes à bas coûts ;
- le scénario « croissance forte des revenus », dans lequel l'autosuffisance alimentaire du pays est renforcée ;
- le scénario « croissance faible des revenus », avec moins de progrès technique, moins de migrations entre campagnes et villes et un écart rural/urbain accru ;
- le scénario « irrigation plus poussée » qui permet une amélioration de la balance commerciale ;
- enfin, deux scénarios concernant les biocarburants. Dans le premier, leur production se fait sur les terres agricoles, ce qui accroît un peu les prix des céréales, dans le second elle se fait sur des terres marginales, ce qui limite cet effet négatif.

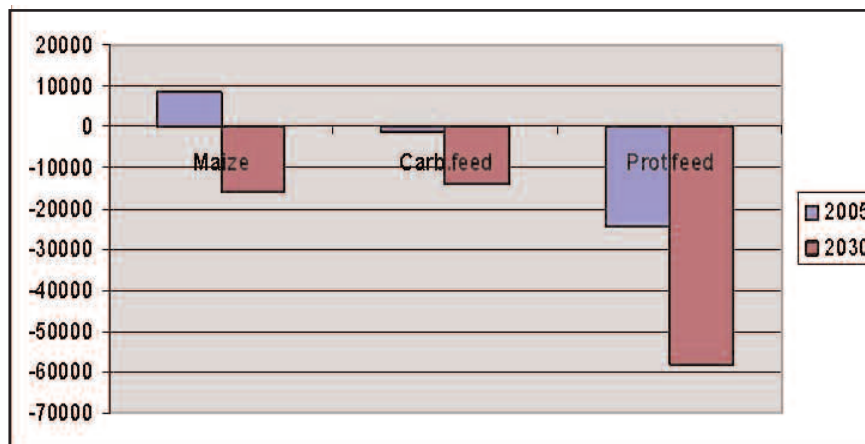
49. Centre for World Food Studies of the VU University Amsterdam, Center for Chinese Agricultural Policies of the Chinese Academy of Sciences (CCAP), International Institute of Applied Systems Analysis (IIASA), School of Oriental and African Studies of the University of London (SOAS), Agricultural Economics Research Institute of the Netherlands (LEI), International Food Policy Research Institute (IFPRI).

La conclusion générale de l'exercice est que la Chine importera probablement encore davantage d'huiles végétales et d'alimentation pour le bétail, notamment de maïs. Ces importations proviendraient d'Amérique du Nord et du Sud, d'Australie et peut-être d'Europe centrale. D'un autre côté la Chine exporterait plus de fruits et légumes, concurrençant l'Europe. Pour l'élevage, la situation est moins claire, le risque de pandémies susceptibles de toucher la population urbaine militant pour reléguer celui-ci dans les régions à faible densité, qui ne seront peut-être pas compétitives avec les importations, notamment pour fournir les villes côtières. Concernant les produits laitiers, les options sont encore plus variées selon les scénarios, mais les importations présentent une sécurité sanitaire plus facile à contrôler.

Exportations dans le scénario tendanciel (en milliers de tonnes)



Exportations nettes d'alimentation animale entre 2005 et 2030 (milliers de tonnes)



Source : Michiel A. Keyzer and Wim C.M. van Veen. *China's Food demand, supply and trade in 2030: simulations with Chinagro II model*. Policy brief belonging to Presentation at Prospects of China's Agricultural Economy in 2030: Opportunities and Challenges, Beijing, November 19, 2010.

De par la taille de son marché, la Chine va sans doute jouer un rôle majeur dans l'évolution des prix et créer des tensions liées à l'alimentation. On peut ainsi rappeler le rôle de sa taxation des exportations d'engrais sur l'explosion des prix des engrais en 2008, ou encore son rôle dans l'explosion du commerce du porc en 2008. Celui-ci a en effet cru de 22 %, en majeure partie à cause de la conjonction d'une augmentation de la demande chinoise de 142 %, dopée par les Jeux Olympiques, et d'une forte réduction de la production suite à la crise sanitaire porcine majeure.

Cette dépendance de plus en plus forte vis-à-vis de l'extérieur pour son approvisionnement va l'amener à multiplier les accords commerciaux, comme avec l'Argentine, ainsi qu'à investir directement dans l'agriculture d'autres pays⁵⁰.

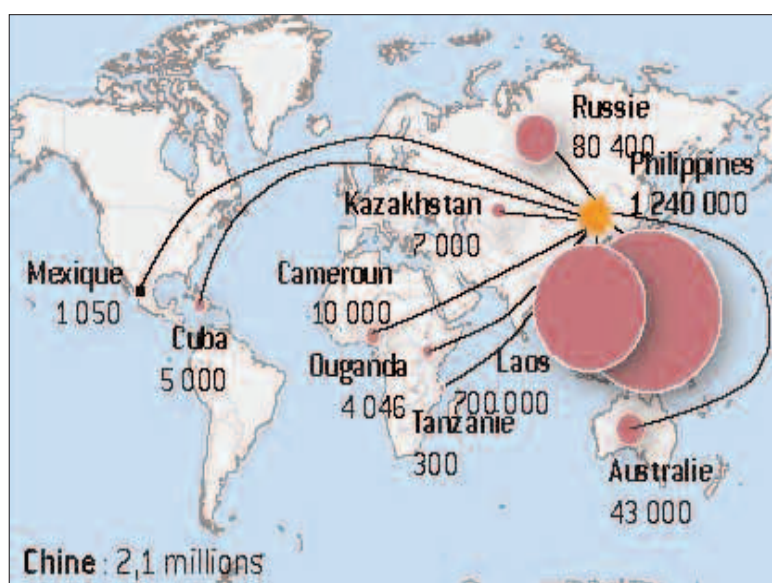
4.3 - Stratégies d'approvisionnement à l'étranger

La crise économique a conduit la Chine à diversifier ses partenaires commerciaux, le tout accompagné d'une forte activité diplomatique. Ces visites diplomatiques se sont assorties de prêts financiers et/ou de programmes d'aide, notamment dans les pays producteurs de matières premières, devenus parmi ses premiers partenaires commerciaux. Signe de cette influence, un certain nombre de transactions commerciales se font en yuan et plusieurs pays ont signé des accords de swap de devises (en Asie mais aussi en Argentine, au Brésil). Le gouvernement chinois permet à présent la facturation d'une partie croissante de ses échanges dans sa propre devise, rendant le yuan disponible à l'extérieur du territoire chinois. Cette mesure vise en particulier les pays émergents, déjà habitués à facturer leur commerce dans une devise qui n'est pas la leur. Des sociétés internationales comme McDonald's ou Caterpillar se sont même laissées tenter par cette opportunité de se procurer des yuans, dans la perspective d'investissements sur le territoire chinois. Cependant, à moins d'être résidant sur le territoire chinois, les yuans ne peuvent aujourd'hui être placés que sur le marché des obligations de Hong Kong, dont une partie est libellée en yuans. Le yuan ne pourra devenir monnaie d'échange international que lorsqu'il pourra être placé et échangé ouvertement sur les marchés autres que chinois.

Sur le même registre, les investissements directs étrangers chinois connaissent une forte augmentation, passant de moins de 5 milliards de dollars US annuels avant 2004 à 59 milliards de dollars en 2010. Depuis 2008, ces investissements se sont fortement concentrés sur le secteur des matières premières, témoignant de la volonté de la Chine de sécuriser ses approvisionnements. La Chine a ainsi investi 30 milliards de dollars dans la culture de soja argentine depuis 2005.

Ces investissements prennent également la forme d'achats ou de locations de terres à l'étranger. Depuis 2007, le gouvernement chinois a investi plus d'1,5 milliard d'euros pour acquérir 2,1 millions d'hectares de terres agricoles (voir carte ci-dessous)⁵¹.

Investissements fonciers internationaux de la Chine



Source : CAS (d'après l'ONG GRAIN)

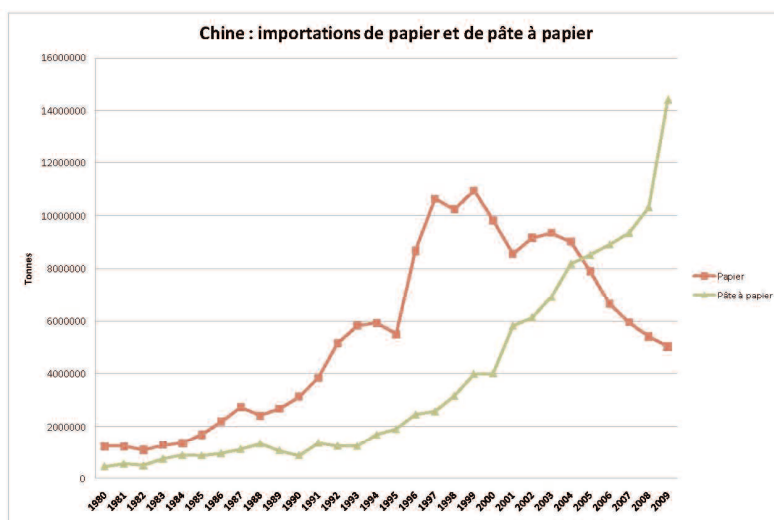
50. <http://www.le-cartographe.net/index.php/dossiers-carto/asie/92-chine-politique-dexpansion-agricole-a-letranger>

51. Centre d'analyse stratégique, *Les cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers dans les pays en développement*.

En février 2009, le président chinois a annoncé une nouvelle hausse des investissements sur le continent africain. Ainsi, une entreprise de semences chinoise, la *Chongqing Seed Corp*, s'est implantée sur 300 hectares en Tanzanie, pour cultiver une variété de riz qu'elle a elle-même mise au point et qui sera, au moins en partie, vendue en Chine. Ce projet s'inscrit dans un vaste programme, décidé entre la Chine et des pays africains lors du sommet de novembre 2006, prévoyant la mise en place de 10 centres agricoles chinois en Afrique. Les rendements en riz prévus (60 à 75 q/ha) sont 2 à 3 fois supérieurs à ceux couramment relevés en Tanzanie. Les dirigeants chinois pensent que le niveau de l'agriculture africaine actuelle est similaire à celui de la Chine il y a 60 ans et qu'on peut imaginer le potentiel africain à l'aune du modèle chinois⁵².

La déforestation délocalisée et l'accaparement de terres cultivables

Si la déforestation en Chine connaît un net ralentissement et si on assiste même à un reboisement à hauteur de 3 millions d'hectares replantés annuellement (selon les chiffres officiels chinois), le problème semble avoir été déplacé hors des frontières : la Chine est devenue en effet le plus gros importateur mondial de bois tropicaux et européens. Selon une étude menée par Benoît Daviron, au Cirad, les importations de pâte de bois (pâte à papier) seraient, avec près de 16 % du volume total des importations de produits agricoles et forestiers entre 2007 et 2009, le 2^e plus gros poste d'importations chinoises, juste derrière les graines oléagineuses (27,2 %).



Source : FAOSTAT consulté le 24/02/2011

L'essor des classes moyennes chinoises entraîne également une demande croissante en bois d'ameublement. D'où l'intérêt pour la Chine de rechercher ailleurs des ressources en bois, ce qui entraîne des déforestations massives dans le bassin du Congo, en Indonésie, à Madagascar, en Papouasie Nouvelle-Guinée, pour les bois tropicaux et précieux. Près de 60 % de la production africaine de bois sont ainsi vendus en Chine. Par ailleurs, les conditions de récolte du bois sont fréquemment dénoncées, les tailles ne respectant souvent pas les zones forestières protégées, la protection des bois précieux et les certifications internationales (FSC).

52. <http://diplogeostrategies.blogspot.com/2011/01/la-strategie-de-puissance-chinoise-en.html>

4.4 - Rôle de la Chine dans la gouvernance mondiale de l'agriculture

L'accession de la Chine à l'OMC, en décembre 2001, quasiment au même moment que le lancement du cycle de négociations de Doha, était une étape fondamentale pour ce pays et pour le commerce international. D'abord très en retrait dans les négociations, elle est désormais non seulement très présente mais elle est devenue un acteur incontournable au sein de l'organisation internationale. En 2008, elle intervenait au sein du G20 et elle compte désormais dans les différents groupes de négociation à périmètre réduit et à pouvoir de décision fort de l'OMC.

Cependant, cette accession était soumise à un engagement de transparence de la part de la Chine⁵³. Le pays nouvellement admis doit fournir aux autres membres de l'OMC des données économiques, des informations sur les politiques économiques et sur leur incidence sur les échanges de marchandises et de services, sur les aspects de droits de propriété intellectuelle relatifs au commerce (TRIPs). Or, dès 2002, des carences en informations ont été constatées dans différents domaines, dont celui de l'agriculture. Par ailleurs, si la Chine a d'abord joué le plein jeu des alliances avec les autres pays en développement, certains pays comme l'Inde et le Brésil la perçoivent aussi comme un concurrent fort dans la négociation commerciale internationale et, entre autres, sur les marchés agricoles et agroalimentaires.

Au sein de l'organisme de règlement des différends de l'OMC, la Chine, jusqu'à présent attaquée sur des questions commerciales, attaque elle aussi. Ainsi, en septembre 2010, l'OMC lui a donné raison dans sa plainte contre une loi américaine limitant les importations de volailles chinoises. En mars 2011, la Chine a porté plainte à l'OMC contre les mesures antidumping américaines sur les importations chinoises de crevettes tropicales congelées.

La stratégie chinoise à l'OMC est assez classique et défensive. Ses représentants invoquent régulièrement la clause de sauvegarde spéciale (CSS) pour l'agriculture, qui permet à un État d'élever ses droits de douane en cas d'augmentation massive du volume des importations ou en cas de baisse conséquente du prix de celles-ci, et ce afin de préserver certaines productions d'une forte pression concurrentielle extérieure. Cette stratégie, alliée à une politique de soutiens internes de *minimis*⁵⁴, comme par exemple sur le coton, permet à la Chine de protéger son marché interne, de se préserver une marge de manœuvre dans sa politique agricole nationale sur les importations. En parallèle, le gouvernement chinois encourage l'intégration des autres PED dans le processus de libéralisation des marchés, en contribuant pour un total de 621 000 dollars au Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement (FGASPD), dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce de l'OMC⁵⁵.

La Chine est également de plus en plus active au sein de la FAO : participation croissante d'agronomes chinois ou même de paysans chinois aux multiples programmes nationaux ou régionaux de sécurité alimentaire de la FAO ; accord de coopération agricole avec plusieurs États africains ayant permis l'installation de 14 fermes-pilotes expérimentales ; mise à disposition de la FAO d'un fonds fiduciaire doté chaque année de 10 millions de dollars.

Enfin, la Chine joue un rôle croissant dans l'aide alimentaire internationale. Même si elles sont incomplètes, les statistiques établies par le Programme alimentaire mondial (PAM) ont noté, en 2005, dès que la Chine a mis fin à son passé de pays céréalier déficitaire, l'octroi d'une aide de 577 000 tonnes de céréales. Cette contribution lui a permis d'accéder à la troisième place mondiale dans ce domaine, juste après les États-Unis et l'Union européenne. Depuis, sa contribution en valeur au PAM a baissé : elle se situe en 34^e position en moyenne sur quatre ans.

En revanche, le pays se positionne sur les enjeux de sécurité alimentaire dans sa région. En 2009, la Chine a annoncé une contribution en nature de 300 000 tonnes de riz pour constituer une réserve de riz d'urgence en Asie orientale⁵⁶, qui servirait de stock à utiliser en cas d'urgence par les pays de l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique (ANSEA), la Corée du Sud et le Japon.

53. Dans le Protocole d'accession, une clause de « précaution » prévoyant un mécanisme transitoire de révision annuelle Transitional Review Mechanism, (TRM) a été insérée à la section 18, sur proposition des États-Unis et avec le soutien de l'UE.

54. Parmi les soutiens dits « soutien distorsif total », on compte les soutiens internes de *minimis*, exemptés de réduction.

55. http://www.wto.org/french/news_f/pres11_f/pr625_f.htm

56. <http://www.bloomberg.com/apps/news?pid=newsarchive&sid=aFRq4IYX3rhw>

4.5 - Place de la Chine dans la gouvernance régionale

Dans la région Asie, la Chine présente un poids économique énorme. La croissance chinoise a certainement tiré les économies des autres pays de la région pendant la crise économique de 2008, grâce à ses importations de produits bruts en provenance de pays avec lesquels elle détient des accords commerciaux⁵⁷.

Ainsi, depuis janvier 2010, l'accord de libre échange entre l'ANSEA et la Chine (CAFTA) accorde des tarifs douaniers réduits pour les produits agricoles entre pays émergents de l'ANSEA et la Chine. De plus, la Chine développe une coopération économique avec ses autres voisins. Le groupement ANSEA + 3 comprenant les nations de l'Asie du Sud-est, la Chine, la Corée du Sud et le Japon, se lance dans des actions de coopération renforcée autour des enjeux alimentaires comme le système d'information sur la sécurité alimentaire AFSIS⁵⁸. L'organisation de coopération de Shanghai avec la Russie et les pays d'Asie centrale d'une part, et la Coopération économique Asie Pacifique (APEC) comprenant tous les pays baignés par l'Océan Pacifique, d'autre part, placent la Chine au cœur de dispositifs de gouvernance économique régionale de plus en plus influents.

5 - Quelles stratégies pour la France face à ce développement chinois ?

L'essor de la Chine a des conséquences majeures sur le système agroalimentaire international, dont la France demeure un acteur important.

Quelles stratégies envisager pour faire face aux développements chinois dans le secteur ? Une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (analyse SWOT) du système agroalimentaire français face à son homologue chinois permet de proposer des éléments de réponse à cette question.

Analyse SWOT du système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La France est déjà un fournisseur important de la Chine en produits agroalimentaires • Les produits agroalimentaires français bénéficient d'un capital confiance important du consommateur chinois pour leur qualité et leur sécurité sanitaire • Le système français d'enseignement agricole et de gestion du foncier rural est reconnu comme modèle à reproduire en Chine • La France partage la position de la Chine sur l'importance stratégique de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Les produits agricoles de base français sont en concurrence sur le prix avec ceux d'autres pays • Les entreprises agroalimentaires françaises s'implantent peu en Chine • La gastronomie française est encore incomprise en Chine
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La croissance économique chinoise va augmenter les opportunités de marché pour les fournisseurs français • La Chine accueille volontiers les investissements étrangers • Les conflits géopolitiques entre nos concurrents et la Chine offrent des possibilités de prendre des parts de marché • La Chine se rapproche de la France sur les droits de propriété intellectuelle 	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre chinoise concurrence certains produits français sur les marchés internationaux • La demande chinoise concurrence la France sur le marché mondial des importations • Les produits agroalimentaires français sont victimes de contrefaçon • Risque de boycott chinois lié aux prises de positions françaises sur les droits de l'Homme • Les entreprises agroalimentaires françaises sont la proie des investisseurs chinois

57. OCDE, 2010, *Southeast Asian Economic Outlook 2010*, Paris.

58. <http://afsis.oae.go.th/>

5.1 - Les forces du système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine

L'analyse SWOT cherche d'abord à identifier les forces internes aux différentes composantes du système agroalimentaire français face à l'essor de l'agriculture chinoise et les enjeux qu'elle rencontre, tels que mentionnés dans les parties précédentes.

La France, fournisseur du marché chinois

La Chine représente un enjeu important et croissant pour le commerce agroalimentaire de la France. Elle est, selon les années, le 9^e ou le 10^e client mondial de la France, le deuxième parmi les pays tiers derrière les États-Unis et devant le Japon. La France, avec 2,3 % du marché agroalimentaire chinois, est le 10^e fournisseur de la Chine (et le premier fournisseur européen). Les exportations agroalimentaires françaises vers la Chine ont atteint 886 millions d'euros en 2010, soit + 59 % par rapport à 2009. Notre solde commercial en agroalimentaire avec la Chine s'élève, en 2010, à 366 millions d'euros (contre 28 millions en 2008)⁵⁹.

En millions €	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Exportations	205	295	257	481	522	592	886
Importations	240	323	369	415	494	455	520
Solde	- 35	- 28	- 112	66	28	137	366

Source : UBIFRANCE - Département Agroalimentaire d'après Eurostat

Ce sont surtout nos exportations de vins et de spiritueux qui ont explosé : en 2010, la France est le premier exportateur de boissons alcoolisées en Chine, avec 58 % de parts de marché (PDM) en valeur et 24,4 % de PDM en volume (52 % de PDM en valeur sur les vins en bouteille, 75 % de PDM en valeur sur les spiritueux grâce au cognac). Entre 2009 et 2010, les exportations de spiritueux français vers la Chine ont augmenté de plus de 56 % en volume et 71 % en valeur (principalement du cognac). Les exportations françaises de vins vers la Chine sont passées de 15,7 millions d'euros en 2005 à plus de 277 millions en 2010 (sans compter les réexportations depuis Hong Kong) (source : Douanes françaises). Elles s'accroissent encore, ayant dépassé sur les huit premiers mois de 2011 celles à destination des États-Unis en volume. En valeur, la Chine et Hong Kong, avec 562 millions d'euros, représentent désormais 18 % de nos exportations totales de vins⁶⁰. Mais nos positions sont fortes également sur les segments tels que les produits laitiers, les céréales et les produits d'épicerie salés et sucrés qui ont des taux de croissance annuelle à deux chiffres.

Exportations agroalimentaires françaises vers la Chine (en Millions d'euros)			
Produits	2008	2009	2010
Viandes et abats	59	50	57
Vins	96	148	277
Spiritueux	162	169	289
Produits laitiers	60	49	55
Epicerie	29	35	49
Orge	16	54	53
TOTAL	522	592	886

Source : Douanes françaises

59. Source : Unifrance.

60. Agreste, *En 2011, les pays tiers sont le principal moteur de la reprise des exportations de vins*, Synthèses n° 2011/160, octobre 2011. http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_synthese1601110.pdf

La Chine fait partie des pays cibles définis dans le Plan d'orientation export agroalimentaire 2011 français. Ce plan établit les types de produits qui bénéficieront de façon prioritaire d'investissements publics d'appui à l'exportation vers le marché chinois :

- produits agroalimentaires élaborés : notamment vins et spiritueux, viandes, y compris transformées et bovins maigres, produits laitiers, fruits et légumes, épicerie sèche ;
- produits alimentaires de base : céréales, farines, malt ;
- intrants : semences et plants, génétique animale, machinisme équipement.

Ainsi, les pouvoirs publics français sont bien conscients des efforts de promotion à faire pour renforcer les parts de marchés françaises sur le marché chinois.

Les consommateurs chinois ont confiance en la qualité et la sécurité sanitaire des produits agroalimentaires français

Le système robuste de contrôle de la sécurité sanitaire des produits et les investissements des filières pour développer des produits alimentaires de qualité supérieure constituent deux atouts indéniables pour la compétitivité des produits agroalimentaires français sur le marché chinois. En effet, face aux problèmes sanitaires récurrents en Chine, les consommateurs des classes moyennes et aisées, inquiets pour leur sécurité sanitaire et qui ont les moyens financiers, utilisent la provenance importée comme un signe de qualité alimentaire. Le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire (MAAPRAT) met ce savoir-faire national en avant grâce à un site Internet dédié à la sécurité sanitaire des aliments, entièrement traduit en chinois⁶¹. En particulier, la crise du lait contaminé à la mélamine de 2008 offre des perspectives pour l'exportation des marques françaises de produits laitiers.

De plus, certains produits français de qualité comme les vins de Bordeaux, Champagne et Cognac, bénéficient d'une image de marque liée au luxe en Chine. La France est ainsi le leader étranger sur le marché chinois des vins et se positionne sur les vins les plus chers. Les ventes de vins de Bordeaux, notamment, ont été multipliées par vingt depuis 2005. Mais les vins du Languedoc-Roussillon connaissent également un engouement : selon Ubifrance, au cours de l'année 2009, les exportations de vins de cette région vers la Chine ont augmenté de 155 % en volume par rapport à 2008. Le groupe Castel, premier producteur de vins en France et en Union européenne, a signé en juillet un contrat de distribution en Chine d'une durée de 11 ans, par lequel il ambitionne de vendre 20 millions de bouteilles en 2010. Compte tenu de la forte reconnaissance des produits vitivinicoles français en Chine, on peut prévoir que le secteur des vins et spiritueux français pourra continuer à réussir sur l'énorme marché chinois s'il se dote d'un outil de promotion collective efficace. En jouant sur les mêmes attributs de qualité, les produits français de biscuiterie, boulangerie et confiserie pourraient également bénéficier de l'effet positif de l'origine « France » pour aborder le marché chinois.

L'enseignement agricole et la gestion du foncier rural français pris en modèle

Le système français d'enseignement agricole, avec ses lycées secondaires et techniques répartis sur le territoire, a été clairement repéré par les autorités chinoises. Ses caractéristiques pourraient en effet répondre aux immenses enjeux, pour la Chine, d'un enseignement de qualité en milieu rural. De même pour le système et les politiques de gestion du foncier rural qui ont déjà fait l'objet de visites de délégations officielles chinoises. Ces deux systèmes pourraient contribuer à limiter l'exode rural, déjà source de tensions sociales et politiques. Une coopération technique et culturelle se met lentement en place entre les deux administrations pour permettre à l'expertise française de venir en aide aux partenaires du développement rural en Chine.

61. <http://www.securitesanitairesaliments.fr/>

La France partage la position de la Chine sur le caractère stratégique de l'agriculture

De façon générale, la France partage la position de la Chine sur le caractère stratégiquement politique de l'agriculture, en termes de souveraineté alimentaire et comme moteur essentiel et durable de la croissance économique. Les politiques agricoles fortes sont une composante commune de l'histoire de l'affirmation de l'État dans les deux pays. Aujourd'hui, ces deux pays souhaitent soutenir un secteur agricole fort afin de structurer leur milieu rural. Ce rapprochement pourrait jouer en faveur des positions françaises dans les enceintes de décisions internationales, si la Chine choisissait de faire alliance pour défendre une certaine politique en faveur du secteur agricole. Lors des discussions du G20 agricole, la Chine a soutenu la proposition française de placer l'agriculture sur le devant des négociations politiques entre les plus grands pays du monde. En revanche, la position chinoise a été beaucoup plus circonspecte sur la proposition d'améliorer la transparence de l'information sur ses stocks alimentaires, l'information étant jugée stratégique d'un point de vue géopolitique par la Chine.

5.2 - Les faiblesses du système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine

L'analyse SWOT cherche aussi à identifier les faiblesses internes aux différentes composantes du système agroalimentaire français, qui constitueraient des freins pour tirer partie de l'évolution de la demande agroalimentaire chinoise.

Les produits agricoles de base français restent chers

Pour élaborer des produits transformés concurrentiels sur le marché international, et pour limiter l'inflation pour sa propre population, la Chine a besoin d'importer des produits de base à moindre coût. C'est pourquoi elle choisira principalement ses sources d'importations de produits agricoles de base parmi les pays les plus compétitifs en termes de prix sur le marché mondial.

Les concurrents de la France sont les États-Unis, l'Allemagne, le Danemark, le Brésil, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie pour les produits végétaux tempérés⁶² et la viande⁶³. Par ailleurs, l'Espagne, l'Italie et la Grèce se positionnent fortement sur le marché chinois de consommation d'huile. Même dans le secteur du vin, les produits australiens, américains et chiliens gagnent des parts de marché car ils sont moins chers, mieux adaptés et bénéficient d'un meilleur marketing adapté aux goûts locaux⁶⁴. Certains territoires d'Outre-mer français pourraient approvisionner la Chine en fruits tropicaux, mais ils ne sont pas sur les principales liaisons de fret maritime et aérien qui permettent de réduire les coûts de transport. De plus, la concurrence est rude avec les pays du Sud-est asiatique et une production tropicale nationale importante sur l'île méridionale de Hainan.

Les entreprises françaises de l'agroalimentaire s'implantent peu en Chine

Les autres secteurs de l'industrie l'ont montré : pour réussir à vendre sur le marché de masse chinois, il faut y être présent par des implantations de production. Or, il faut noter que les industries agroalimentaires françaises, en dehors de Danone et Bongrain, sont encore très peu implantées en Chine⁶⁵.

Mais elles commencent à le faire, à l'image de Moët Hennessy, la branche vins et spiritueux du groupe de luxe LVMH, qui a annoncé une première implantation viticole en *joint-venture* pour la production de vin pétillant haut de gamme dans le nord-ouest de la Chine⁶⁶.

62. Tomates, poivrons, potirons, oignons, poireaux, à opposer aux épinards chinois, toutes les brassicae en feuille et courges exotiques de la nourriture asiatique.

63. Ubifrance, Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire canadien. <http://www.ats.agr.gc.ca/asi/5546-fra.htm>

64. http://www.winebooster.com/12-Le%20march%C3%A9%20des%20Vins%20en%20Chine#L_importation_des_vins_en_Chine

65. Service économique, Ambassade de France en Chine.

66. AGRA Alimentation, jeudi 19 mai 2011.

La difficulté d'approche du marché chinois, avec une langue difficile et une culture d'entreprise et de marché différentes, peuvent expliquer les échecs passés. Par exemple, Danone a eu des déboires en Chine avec un associé chinois pour l'eau en bouteille. Même si les entreprises françaises de grande distribution (Carrefour et Auchan) se développent fortement en Chine, les produits proposés reflètent largement les habitudes culinaires chinoises. Les supermarchés français ne sont pas une vitrine automatique pour les produits français en Chine. C'est donc la faible visibilité des marques agroalimentaires françaises sur le marché local qu'il faut renforcer en premier lieu.

La gastronomie française jugée compliquée

Le repas gastronomique français se caractérise par plusieurs plats servis en séquence dans un rituel d'entrée, plat, fromage et dessert. Même si la culture gastronomique chinoise contient également des codes et joue intimement sur l'alliance entre ingrédients, mets et boissons, le repas chinois se caractérise principalement par le fait que tous les plats sont apportés sur la table dès qu'ils sont prêts, les convives se servant ensuite à leur guise – chauds, froids, salés ou sucrés. Les ustensiles de table chinois (le bol et les baguettes) se prêtent également mal à la succession de plats français, qui nécessite plusieurs assiettes et verres séparés. Les couteaux sont traditionnellement des instruments de cuisine et non pas de table en Chine⁶⁷ ; les fourchettes sont une importation relativement récente et peu répandue. Ainsi, la cuisine française se prête mal à une consommation à la maison car trop éloignée des habitudes culinaires chinoises.

En restauration hors domicile, la gastronomie française peut trouver un créneau en Chine auprès des classes aisées qui peuvent payer un service de restauration avec plusieurs assiettes. En revanche, quand ils sont en groupe, la majorité des Chinois recherchent, au restaurant, une expérience de même type que celle qu'ils peuvent avoir chez eux, la variété des plats en plus. Seuls, ils privilégient la restauration rapide et facile. En témoigne le comportement des touristes chinois en Europe qui mangent rarement dans les restaurants autochtones⁶⁸. Ainsi, le créneau de développement de la gastronomie française en Chine reste encore largement à développer avec des actions de promotion mieux adaptées à la demande et aux utilisateurs locaux⁶⁹.

5.3 - Les opportunités pour le système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine

Après avoir identifié les forces et faiblesses internes aux différentes composantes du système agroalimentaire français, l'analyse SWOT passe en revue les opportunités venant de l'extérieur qui permettraient à la France de tirer partie de l'essor de la Chine.

La Chine, foyer de croissance potentiel pour l'agroalimentaire et les intrants agricoles français

L'agriculture chinoise est amenée à se développer afin de nourrir sa population encore grandissante et de plus en plus carnivore. La demande de produits agricoles bruts ne peut que grandir en parallèle afin d'approvisionner ce marché où la contrainte de terres arables et d'eau est très forte. Les besoins en alimentation animale pourraient entraîner une demande importante pour le maïs, à laquelle l'agriculture française pourrait également répondre. La France reste concurrentielle sur le marché du blé panifiable et pourrait profiter de l'essor de la demande alimentaire chinoise. Le fort attrait du consommateur chinois des classes moyennes pour les produits de qualité et à forte garantie de sécurité sanitaire a déjà été évoqué. Cette tendance, couplée au développement économique du pays, constitue une opportunité immense pour les entreprises françaises qui sauront adapter leurs produits et services à la demande des utilisateurs chinois.

67. Anderson E.N., 1988, *The Food of China*, New Haven, Yale University Press.

68. *The Economist*, "Chinese tourists", 16 décembre 2010.

69. MAAPRAT, 2010, *Évaluation de l'efficacité de la délégation de service public (DSP) de promotion des produits agroalimentaires français à l'export*.

Le marché des intrants à l'agriculture se développe également en Chine, en parallèle à l'essor de la production. Il a doublé en dix ans, pour atteindre une valeur de 3,4 milliards d'euros. Or, les intrants spécialisés pour l'agriculture tels que semences végétales et génétique animale sont des produits et services de haute valeur ajoutée sur lesquels la France détient une expertise et un certain avantage comparatif. Ainsi, la coopérative auvergnate Limagrain, présente en Chine depuis 1997, va investir 8 millions d'euros dans sa filiale semencière Vilomorin, en collaboration avec un partenaire local. Pierre Pagesse, son président, estime que ce marché va de nouveau doubler dans les dix prochaines années et que son groupe a un vrai savoir-faire à offrir.

La Chine accueille volontiers les investissements étrangers

Ma Chuang, vice-secrétaire général de l'Association des productions animales de Chine (CAA), a invité au cours d'un colloque sino-européen, le 18 novembre 2010 à Hanovre⁷⁰, les sociétés étrangères à trouver des opportunités en Chine par différentes voies : investissements en capitaux, transferts de technologies, mise en place de chaînes complètes de production et leur management, etc. Ces investissements étrangers permettent au pays d'accélérer son développement économique en créant des emplois tout en assimilant des technologies et processus de production innovants et utiles sur le long terme.

Le premier forum agricole et agroalimentaire franco-chinois s'est tenu les 29 et 30 novembre 2011 à Pékin. Ce forum, organisé par deux associations pour le développement des échanges entre l'Europe et la Chine (la *Europe-China Commercial Union*, ECCU, et la *China Agricultural Association for International Exchange*, CAAIE), était encouragé par le ministère français de l'Agriculture et son homologue chinois. Quarante-quatre entreprises ou collectivités régionales chinoises de la production et de la transformation alimentaire ont manifesté leur intérêt pour le savoir-faire français.

Les déboires géopolitiques de nos concurrents favorisent les contrats français

Les pays concurrents de la France ont souvent des problèmes politiques ou géopolitiques avec la Chine. La Chine est adepte de la loi du talion en matière d'échanges commerciaux : les restrictions aux importations peuvent s'imposer du jour au lendemain, sur des produits soigneusement ciblés, pour entamer la balance commerciale d'un partenaire peu coopératif.

De plus, on a déjà vu le gouvernement chinois laisser libre cours aux sentiments nationalistes, latents dans sa population, en réponse à des incidents géopolitiques. Cela a pu se traduire par des boycotts contre des produits importés ou des démonstrations contre certaines entreprises étrangères basées en Chine. En 2010, des tensions fortes apparaissent entre les États-Unis et la Chine, pour cause de sous-évaluation du yuan, donnant lieu à des manifestations de la population. Les relations entre le Japon et la Chine restent envenimées par les agissements des troupes japonaises en Chine pendant la première moitié du 20^e siècle. Ces débats se reflètent régulièrement dans les restrictions d'importation de produits alimentaires en provenance de ces pays. Il y a donc des possibilités ponctuelles pour que les entreprises françaises prennent des parts de marchés à nos concurrents.

Les positions chinoises sur les droits de propriété intellectuelle se rapprochent peu à peu des conceptions françaises

Ayant à présent acquis un poids de plus en plus reconnu dans les enceintes de gouvernance internationale, notamment l'OMC, la Chine a été obligée de revoir sa position sur les droits de propriété intellectuelle dans le cadre de ses négociations commerciales⁷¹.

70. http://plein-champs.eu/article/detail.aspx?id=43758&menu_id=11&page=1&local=false&pub_id=280

71. <http://veilleagri.hautetfort.com/archive/2011/01/27/la-chine-et-les-États-unis-engages-dans-un-dialogue-regulier.html>

D'autre part, la Chine a bien compris l'avantage d'utiliser les clauses de l'accord ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, accord de l'OMC) sur la propriété intellectuelle. S'en est suivi un renforcement des actions de police et de douane sur la contrefaçon ainsi que de nombreux dépôts de marques privées ou collectives et des indications géographiques pour des produits agroalimentaires⁷². Le développement favorable de la culture AOC (appellations d'origine contrôlées) en Chine s'illustre par le programme de coopération entre l'Union européenne et la Chine, pour développer l'enregistrement de dix indications géographiques alimentaires européennes en Chine, en parallèle à l'enregistrement de dix IG (indications géographiques) chinoises dans le marché communautaire.

5.4 - Les menaces pour le système agroalimentaire français vis-à-vis de la Chine

L'analyse SWOT s'attache enfin à déterminer les menaces extérieures au système français qui empêcheraient la France de profiter du poids grandissant de la Chine dans le phénomène de bascule de l'économie mondiale vers l'Asie.

La Chine se positionne en concurrent de certaines exportations françaises

Avec le développement exponentiel de son agro-industrie, la Chine commence à se positionner comme exportateur et peut concurrencer certains produits européens. C'est ainsi que l'Italie a vu avec stupéfaction augmenter la présence de concentré et de pulpe de tomate chinois sur son marché (près de + 300 % en dix ans), ce qui s'est traduit par une chute des prix et des faillites de producteurs italiens. Ce cas de figure pourrait se reproduire en France. Les produits chinois font déjà concurrence à certains fleurons de l'agro-industrie française. Par exemple, deux groupes chinois figurent désormais parmi les 20 principaux fabricants mondiaux de produits laitiers, selon le classement de la banque néerlandaise Rabobank, la France comptant encore quatre champions parmi les 20 : Danone en deuxième position derrière Nestlé, et Lactalis troisième (les deux autres étant Bongrain et Bel)⁷³. De même, la Chine est devenue le premier exportateur mondial de pommes avec la seule variété Fuji et concurrence à présent la France sur le marché mondial.

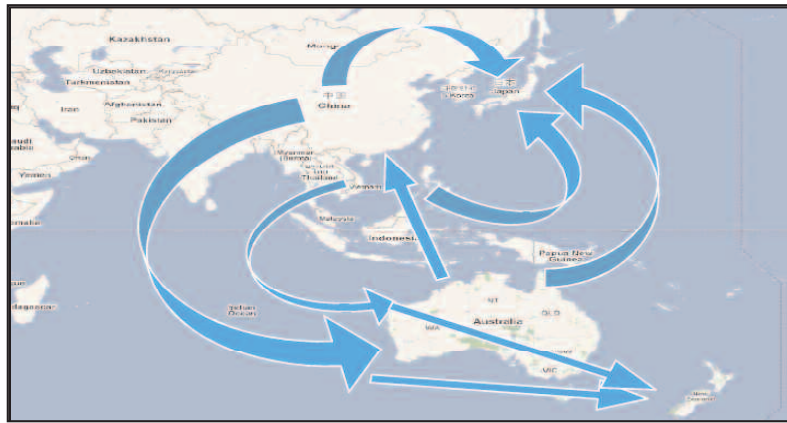
De plus, dans la lignée des tendances concernant d'autres produits industriels, les entreprises chinoises de l'agroalimentaire commencent à améliorer la qualité de leurs produits et à se positionner sur le milieu voire le haut de gamme. L'amélioration de la qualité est notamment visible dans la poussée chinoise dans l'approvisionnement mondial de produits biologiques. Les exportations tirent la croissance de l'agriculture biologique en Chine et un véritable marché régional est en train de se constituer où la Chine devient un fournisseur très compétitif. Semences, produits frais et produits transformés pour l'alimentation humaine ou pour l'industrie agroalimentaire sont certifiés biologiques par un organisme de certification local accrédité par l'institution de gestion de la qualité du pays destinataire⁷⁴.

72. Wang G. 2010, "Jinhua ham, China", in Lecoent A., Vandecandelaere E. et Cadilhon J.-J. (eds), *Quality linked to geographical origin and geographical indications: lessons learned from six case studies in Asia*, FAO, Bangkok.

73. http://www.rabobank.com/content/images/Global%20top-20%20with%20comments%202010_tcm43-111242.pdf

74. Cadilhon J.-J., 2010, "The market for organic products in Asia-Pacific", in *Proceedings of BioFach China Conference on International Organic Food Market and Development*, China Agricultural University Press, Beijing.

Carte des flux commerciaux de produits biologiques sur le marché asiatique



Source : FAO

Enfin, la sous-évaluation du yuan profite aux exportations chinoises qui bénéficient ainsi d'un avantage compétitif jugé déloyal pour les exportations agricoles d'autres pays comme les États-Unis ou la France. Le FMI a calculé que le yuan était sous-évalué mais les autorités chinoises n'ont pas laissé l'institution internationale publier l'estimation chiffrée correspondante⁷⁵. L'indice informel de comparaison du pouvoir d'achat des monnaies utilisé par le magazine *The Economist* estime quant à lui que le yuan serait sous-évalué de 40 % par rapport au taux qui correspondrait à une parité de pouvoir d'achat entre Chine et États-Unis, pour l'achat d'un big mac dans les deux pays. Cependant, les projections du modèle FAPRI pour l'agriculture américaine et mondiale de 2007 font l'hypothèse que le yuan connaîtra tout de même une réévaluation certaine dans la prochaine décennie, ce qui contribuera à améliorer la compétitivité-prix des produits agricoles de ses principaux concurrents⁷⁶. Le yuan a été récemment réévalué par paliers, gagnant seulement 3 centimes en un mois par rapport au dollar américain⁷⁷ : les marges de manœuvre sont encore très grandes.

La Chine renforce son influence en Méditerranée... au détriment de l'UE ?

La Chine est aujourd'hui le premier constructeur d'infrastructures en Afrique du Nord, comme dans le reste de l'Afrique. Ces infrastructures sont le premier vecteur de développement dans les pays du Sud. Contrairement à l'Union européenne, et en particulier la France, la Chine offre aujourd'hui à ses partenaires arabes toutes les facilités nécessaires dès lors qu'il s'agit d'y poursuivre des études ou d'y développer des partenariats. « La Chine émerge progressivement dans cet espace méditerranéen comme un partenaire certes moins puissant que les États-Unis, mais plus habile, plus stable et moins dominateur et moralisateur que les Européens »⁷⁸. Le but est à la fois d'accroître son influence dans la région tout en dépassant à moyen terme les 100 milliards de dollars d'échanges commerciaux avec les pays du bassin méditerranéen. Ainsi, les échanges commerciaux entre la Chine et la Turquie sont passés d'un milliard de dollars en 2000 à 17 milliards en 2008, entre la Chine et Israël d'un milliard de dollars en 2000 à 6 milliards en 2008. Ainsi, dans le secteur de la pêche marocaine, la Chine a investi 150 millions de dollars, soit la moitié des investissements américains dans le pays.

75. "The Big Mac index: an indigestible problem", *The Economist*, 14 octobre 2010.

76. <http://www.fapri.iastate.edu/outlook/2007/text/2ExecSumm.pdf>

77. <http://www.cdt.fr/>

78. Vairon L., « La Chine en Méditerranée, l'émergence d'une nouvelle puissance ? », *Confluences Méditerranée*, n° 74, été 2010, p. 39.

La demande chinoise concurrence la France sur le marché mondial des importations

En plus de concurrencer la France sur le terrain de ses exportations, la Chine pourrait également entrer en compétition avec notre pays pour s'assurer des importations stratégiques de produits agroalimentaires. C'est ainsi que la Chine concurrence directement l'Union européenne pour l'accès aux produits d'alimentation animale en provenance d'Amérique latine. Sur ces produits, l'UE est inquiète du fait que l'attitude plus flexible que la sienne de la Chine par rapport aux OGM ne se traduise par une réorientation des exportations d'Amérique latine vers ce pays à ses dépens⁷⁹. Un renchérissement des prix alimentaires à La Réunion a déjà été observé, en 2009, du fait de la forte demande asiatique qui a fait augmenter les prix des matières premières agricoles importées d'Amérique du Sud⁸⁰.

Les produits agroalimentaires français sont victimes de contrefaçon

La Chine a longtemps choisi de ne pas renforcer systématiquement les droits de propriété intellectuelle détenus par des entreprises étrangères car le système du « copillage » permettait un développement rapide de son économie, alors sa priorité. Les produits agroalimentaires français sont encore victimes de copie ou de violation de leur droit de propriété intellectuelle en Chine : Champagne, Cognac. Par exemple, une procédure est en cours, après qu'un homme d'affaires eut déposé la marque Castel en chinois⁸¹. Depuis peu, le groupe est aussi en guerre sur le nom de sa marque de caviste Nicolas, qu'il voulait lancer en Chine. Une femme d'affaires dans la province du Zhejiang a déposé le nom en caractère latin et ouvert des magasins à Wenzhou et Suzhou, copies conformes de ceux de Paris. Une procédure a donc été engagée pour « enregistrement de mauvaise foi ». Il faut toutefois noter des antécédents culturels différents.

Risque de boycott chinois lié aux prises de positions françaises sur les droits de l'Homme

De même que pour nos concurrents, le courroux des autorités ou de la population chinoise peut se traduire très rapidement par des boycotts sur les produits français. Ainsi, on a vu des manifestations dans les grandes villes chinoises en mai 2008 appelant à boycotter le distributeur agroalimentaire Carrefour, pour cause de critiques françaises de la politique chinoise au Tibet. Les effets sur les ventes des entreprises ciblées et sur la réputation de la France et des produits français sont cependant difficiles à mesurer⁸².

Les investisseurs chinois rachètent les actifs français de l'industrie agroalimentaire

Le gouvernement chinois souhaite positionner les grands groupes chinois parmi les leaders mondiaux. Cette stratégie se traduit par des vagues d'investissement des grands groupes chinois dans les pays industrialisés ; les entreprises agroalimentaires françaises sont notamment la cible de propositions de rachat plus ou moins amicales.

C'est ainsi que Bright Dairy, la filiale de Bright Food sur les produits laitiers, a été candidate (sans succès) au rachat des 50 % de Yoplait détenus par Paribas Affaires Industrielles (PAI). Le groupe chinois avait déjà tenté de prendre pied en Europe en tentant de racheter United Biscuits et ses fameux BN, une opération qui avait également échoué. Partenaire de Danone en Chine jusqu'en 2007, Bright Food est à l'affût d'une marque internationale qu'il pourrait développer sur son marché national, mais aussi en Inde ou en Indonésie. Le groupe n'est jusqu'à présent parvenu à réaliser qu'une seule acquisition significative à l'étranger : celle du néo-zélandais Synlait Milk, qui lui a permis

79. CATSEI, *op.cit.*

80. *Mise en place d'un observatoire de l'évolution des coûts de transport et des coûts d'approvisionnement en matières premières pour l'alimentation humaine et animale dans les DOM dans le cadre du RSA du programme POSEI France*, ODEADOM, Paris, 2010.

81. <http://toutsurlachine.blogspot.com/2010/07/vin-les-ambitions-du-groupe-castel-en.html>

82. http://www.china.org.cn/china/Lhasa_Unrest/2008-04/16/content_14966297.htm

d'entrer sur le marché du lait en poudre, et d'en exporter 200 tonnes vers la Chine début décembre 2011⁸³. De même, le groupe agroalimentaire chinois Synutra projette de construire une usine de lait infantile à Carhaix dans le Finistère. Le lait serait alors collecté auprès des producteurs bretons de Sodiaal.

Depuis peu, le vignoble français fait également l'objet d'acquisitions ou de convoitises chinoises. Un important groupe agroalimentaire chinois a ainsi racheté en février 2011 le château de Viaud, situé dans la prestigieuse appellation Lalande-de-Pomerol dans le Bordelais. Avant lui, ce sont cinq autres châteaux qui ont été vendus en un peu plus de trois ans : château Laulan Ducos, château Latour-Laguens, château Chenu Lafitte, château Richelieu, etc. Ce phénomène n'en serait qu'à son début : « Les Chinois prennent aujourd'hui position sur de petites transactions pour apprendre. Cependant, vu la puissance financière des groupes, mais aussi des provinces, ils pourraient acheter des propriétés beaucoup plus importantes, voire des fleurons du vignoble », analyse Olivier Vizerie, fondateur de l'agence spécialisée Millésime Immobilier. Si ces ventes peuvent offrir de nouvelles perspectives de développement commercial en Chine, elles illustrent également l'intérêt croissant de la Chine pour l'excellence viticole française. La stratégie chinoise en Bordelais est-elle de jouir des fruits d'un patrimoine territorial et culturel qui se trouve être particulièrement apprécié des consommateurs chinois ? Ou bien le vignoble français court-il le risque d'un transfert de technologie qui irait développer un nouveau concurrent, le vignoble chinois étant lui-même en pleine expansion ? Vu les expériences des entreprises françaises d'ingénierie en Chine, la question doit être posée.

Conclusion

De grandes incertitudes demeurent encore sur l'avenir de la Chine. De nombreux facteurs peuvent remettre en cause l'équilibre encore instable aujourd'hui : catastrophe environnementale, troubles sociaux, etc. La Chine pourrait très bien ne pas émerger autant qu'on le prévoit, notamment si les effets du changement climatiques mettent en péril son autosuffisance alimentaire, obtenue à grands frais, mais qui reste fragile.

Quoiqu'il en soit, il faut se préparer à tous les scénarios, et particulièrement à celui, tendanciel, de la poursuite de l'essor de la demande chinoise. C'est pourquoi, au vu des tendances et contraintes de l'agriculture chinoise, et en considérant les forces, faiblesses, opportunités et menaces du système agroalimentaire français, une stratégie devrait être définie pour l'agriculture et l'agroalimentaire français, ou plus largement européen. De plus, compte tenu des nombreuses interactions au sein du système agroalimentaire, cette stratégie gagnerait à être intersectorielle afin de tirer au mieux partie des forces françaises et des opportunités apportées par le développement chinois.

Jo Cadilhon
Céline Laisney
Catherine Rivoal⁸⁴
Centre d'études et de prospective

83. Ubifrance.

84. Catherine Rivoal était chargée de mission au CEP au moment de la rédaction de ce document.